

Le 1^{er} novembre 2023

Madame Paméla Garcia Cournoyer
Directrice des politiques, de la planification et de la veille
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 11e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Madame la Directrice,

Conformément à l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, je vous transmets, comme demandé dans la lettre de monsieur Martin Pineault du 21 juillet 2023, le rapport de l'Université du Québec (siège social) présentant les informations suivantes pour l'année financière 2022-2023 :

- les états financiers (pages 1 à 4 et annexes 1 à 4 du Système d'information financière des universités);
- l'état du traitement du personnel de direction;
- un rapport sur la performance et sur les perspectives de développement suivi des grilles des indicateurs du siège social et du réseau de l'Université du Québec.

L'Université du Québec vient en appui aux 10 établissements du réseau dans leur mission d'enseignement, de recherche et création, et de service aux collectivités. Nous espérons que ce rapport, en plus de répondre aux exigences de la Loi, permettra également au lecteur de percevoir l'ampleur et la richesse des interactions qui unissent les établissements du réseau, ainsi que leurs personnels, entre eux, de même que l'engagement du personnel du siège social envers le projet collectif qu'est l'Université du Québec.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,



Alexandre Cloutier

p. j.

Rapport de l'Université du Québec 2022-2023

*Loi sur les établissements d'enseignement de
niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)*

Table des matières

Introduction	2
L'Université du Québec : un modèle unique	2
L'Université du Québec : un rôle spécifique pour soutenir le modèle réseau.....	2
1. États financiers	4
1.1 Rapport de l'auditeur indépendant.....	4
2. États du traitement.....	50
2.1 Rapport de l'auditeur indépendant.....	50
2.2 Formulaire de déclaration	50
3. Rapport sur la performance.....	58
3.1 Grille des indicateurs	58
3.2 Mesures prises pour l'encadrement des étudiantes et étudiants	70
3.2.1 Trois Mesures phares d'encadrement et de soutien des étudiantes et étudiants.....	70
3.2.2 Autres mesures d'encadrement des étudiantes et étudiants	73
3.3 Programmes d'activités de recherche	78
3.3.1 Principales orientations en soutien à la recherche.....	78
3.3.2 Réalisations marquantes sur le plan de la recherche	80
4. Rapport sur les perspectives de développement.....	83
4.1 Priorités de développement – en 2023-2024	83
Priorité 1 : Programmes réseau en santé	83
Priorité 2 : Logements étudiants abordables.....	83
Priorité 3 : Politique québécoise de financement des universités (PQFU).....	84
4.2 Orientations en lien avec la politique de financement du MES.....	84
4.2.1 L'accessibilité et la réussite	84
4.2.2 Les besoins de la société et l'ouverture sur le monde	85
4.2.3 La recherche et la création	87
4.2.4 La performance des universités et l'efficacité du système	87
5. Plan stratégique (2024-2028).....	90

INTRODUCTION

L'UNIVERSITE DU QUEBEC : UN MODELE UNIQUE

Créée le 18 décembre 1968 à la suite de l'adoption d'une loi de l'Assemblée nationale du Québec, l'Université du Québec a pour mission d'accroître le niveau de formation de la population québécoise par une accessibilité accrue, d'assurer le développement scientifique du Québec et de contribuer au développement de ses régions.

Cette mission universitaire spécifique a structuré le développement d'un réseau fort de 10 établissements. Cinq décennies plus tard, cette institution unique représente une immense force pour le Québec :

- Le plus important corps professoral au Canada (près de 3 000 professeurs) qui obtient chaque année plus de 300 millions de dollars en subvention en recherche;
- Le plus grand nombre de programmes d'études offerts partout sur le vaste territoire du Québec, soit plus de 1500, dans une diversité de domaines et aux trois cycles d'enseignement;
- Près de 100 000 étudiantes et étudiants, soit près d'un sur trois inscrits au Québec, ont choisi un établissement du réseau pour concrétiser leur projet d'études et acquérir les compétences recherchées par les organisations et les entreprises de la société du savoir;
- Près d'une personne étudiante sur deux qui fréquente le réseau de l'Université du Québec est dite «de première génération», c'est-à-dire dont les parents n'ont pas fréquenté l'université;
- Soucieux de rejoindre des profils toujours plus diversifiés, dont une forte proportion d'adultes en situation de conciliation études-travail-vie personnelle et de candidates et candidats aux parcours scolaires moins traditionnels, les établissements investissent et consolident l'usage du numérique et de la formation à distance. Le contexte de pandémie aura accéléré ces efforts;
- Plus de 825 000 diplômes ont été décernés à travers le Québec.

L'UNIVERSITE DU QUEBEC : UN ROLE SPECIFIQUE POUR SOUTENIR LE MODELE RESEAU

Plus qu'un mode de gouvernance, le réseau constitue un modèle organisationnel misant sur la collaboration entre les établissements et, aussi, avec une diversité de milieux et de partenaires. Cette façon unique de mettre en commun les ressources et de générer des synergies permet d'assurer la mission unique confiée par le gouvernement, tout en apportant une valeur ajoutée à cet important service public offert à tous les Québécoises et les Québécois, dans toutes les régions.

Il s'agit d'ailleurs du rôle premier assumé par l'«équipe réseau» de l'Université du Québec (UQ). Regroupant des spécialistes de différents secteurs, cette équipe assume un leadership singulier pour répondre aux enjeux vécus en enseignement supérieur. Elle porte des initiatives structurantes appuyant les 10 établissements du réseau pour réaliser des dossiers d'intérêt commun et développer des outils de partage d'expertises et de connaissances tout en respectant leur autonomie et leurs spécificités. Ces capacités uniques font de l'UQ un leader institutionnel et un partenaire de choix du milieu universitaire, y compris pour le ministère de l'Enseignement supérieur.

En 2023, pour la première fois de son histoire, l'UQ a entamé une démarche pour se doter d'une planification stratégique «réseau». Un tel exercice est possible grâce à la cohésion établie entre les 10 cheffes et chefs d'établissement et le président de l'UQ. Ensemble, appuyés par la haute direction de l'UQ, ils ont élaboré une vision forte et rassembleuse :

- Nous sommes l'Université du Québec. Ensemble, nous formons la plus grande université francophone des Amériques. Accessible et innovant, notre réseau d'universités bâtit la société de demain. Par la formation, la recherche et la création, nous transformons les vies et le monde. Sur tout le territoire du Québec, nous sommes un partenaire privilégié des collectivités et des Premiers Peuples.

À partir de quatre grands enjeux, une dizaine de grandes orientations ont été adoptées, qui représentent les priorités partagées des 10 établissements. Une série de grandes actions collectives et d'initiatives structurantes seront mises en œuvre pour y répondre, sous le leadership de l'équipe réseau de l'UQ.

Tel qu'exposé dans ce rapport, ce plan stratégique, qui doit être adopté en février 2024, rejoint directement les ambitions du ministère de l'Enseignement supérieur (MES).

1. ÉTATS FINANCIERS

1.1 RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Université du Québec – siège social

États financiers au 30 avril 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Bilan	5
Produits et charges	6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 32
Renseignements supplémentaires	33

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du comité exécutif
Université du Québec – siège social

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5P7
T 418 647-3151

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Université du Québec – siège social, qui comprennent le bilan au 30 avril 2023 et les états des produits et des charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université du Québec – siège social au 30 avril 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université du Québec – siège social conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations – référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés en fonction des besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur à la sous-section 1.1 du *Cahier des normes et des directives de présentation 2022-2023* du Système d'information financière des universités. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université du Québec – siège social à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université du Québec – siège social ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université du Québec – siège social.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université du Québec – siège social;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université du Québec – siège social à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université du Québec – siège social à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et des activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.¹

Québec

Le 29 septembre 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A109631

Université du Québec – siège social

Bilan

au 30 avril 2023

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations			Total
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF								
Court terme								
Encaisse	13 682 769	19 131 176			904 669	863 603	14 587 438	19 994 779
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 9)	134 760 570	126 118 534	970 139	159 242	169 634 784	101 787 462	305 365 493	228 065 238
Avances interfonds, sans intérêt	844 506		6 709 266	6 417 854		5 419 542		
Frais payés d'avance	805 469	20 943					805 469	20 943
	150 093 314	145 270 653	7 679 405	6 577 096	170 539 453	108 070 607	320 758 400	248 080 960
Long terme								
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 9)					870 690 190	897 325 256	870 690 190	897 325 256
Immobilisations corporelles (note 10)					73 563 968	75 853 147	73 563 968	75 853 147
Immobilisations incorporelles (note 11)					3 614 367	3 196 169	3 614 367	3 196 169
Placements (note 12)	17 312 271	16 070 598					17 312 271	16 070 598
	167 405 585	161 341 251	7 679 405	6 577 096	1 118 407 978	1 084 445 179	1 285 939 196	1 240 526 130
PASSIF								
Court terme								
Emprunts bancaires (note 13)					142 134 997	128 168 652	142 134 997	128 168 652
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 14)	139 938 447	132 333 192			41 068 334	44 891 611	181 006 781	177 224 803
Produits reportés	1 251 409	276 947					1 251 409	276 947
Apports reportés du fonds avec restrictions (note 15)			7 679 405	6 577 096			7 679 405	6 577 096
Avances interfonds, sans intérêt	6 709 266	11 837 396			844 506			
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an					169 939 923	94 603 930	169 939 923	94 603 930
	147 899 122	144 447 535	7 679 405	6 577 096	353 987 760	267 664 193	502 012 515	406 851 428
Long terme								
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 14)	15 221 280	14 247 701					15 221 280	14 247 701
Dette à long terme (note 16)					697 797 038	749 381 846	697 797 038	749 381 846
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 17)					48 206 468	49 963 789	48 206 468	49 963 789
Passif au titre des prestations déterminées (note 18)	4 487 000	3 882 000					4 487 000	3 882 000
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 19)					1 950 720	2 845 613	1 950 720	2 845 613
	167 607 402	162 577 236	7 679 405	6 577 096	1 101 941 986	1 069 855 441	1 269 675 021	1 227 172 377
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)								
Non grevés d'affectations	(14 105 234)	(14 535 894)					(14 105 234)	(14 535 894)
Grevés d'affectations d'origine interne (note 7)	13 903 417	13 299 909			105 189	80 189	14 008 606	13 380 098
Investis en immobilisations					16 360 803	14 509 549	16 360 803	14 509 549
	(201 817)	(1 235 985)			16 465 992	14 589 738	16 264 175	13 353 753
	167 405 585	161 341 251	7 679 405	6 577 096	1 118 407 978	1 084 445 179	1 285 939 196	1 240 526 130

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le comité exécutif,



Président



Vice-président à l'administration

Université du Québec – siège social

Produits et charges

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

			Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
			2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	Centre de services communs	Programmes réseau	Total	Total						
Siège social										
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits										
Subventions										
Gouvernement du Québec										
Ministère de l'Enseignement supérieur	12 504 764	2 842 130	2 482 198	17 829 092	15 666 453	5 265 018	2 624 492	31 472 326	54 566 436	43 870 398
Autres					30 000		85 000	3 208 065	3 208 065	3 378 364
Gouvernement du Canada								194 911	194 911	318 066
Contributions des établissements	2 168 500	6 044 894	8 213 394	7 963 424				318 066	8 213 394	7 963 424
Produits nets de placements (note 4)	1 010 797	237 590	1 248 387	287 485			6 001	1 169	1 254 388	288 654
Autres	4 770 269	570 878	5 780 105	11 121 252	10 279 659				11 121 252	10 279 659
	18 285 830	5 581 508	14 544 787	38 412 125	34 227 021	5 265 018	2 709 492	34 881 303	78 558 446	66 098 565
Charges										
Enseignement et recherche	1 216 039	2 588 809	3 804 848	3 691 958	4 310 040	2 309 386			8 114 888	6 001 344
Bibliothèques	1 073 239	685 208	1 758 447	1 628 641					1 758 447	1 628 641
Informatique	308 907	5 769 989	6 078 896	4 927 056	954 978	400 106			7 033 874	5 327 162
Administration	9 065 462	4 351 493	13 416 955	12 881 232			649 666	312 908	14 066 621	13 194 140
Terrains et bâtiments	6 078 614	2 921 239	8 999 853	8 172 601					8 999 853	8 172 601
Redressement des bases		404 476	404 476	40 450					404 476	40 450
Avantages sociaux futurs	(460 876)	133 876	(327 000)	(624 000)					(327 000)	(624 000)
Frais d'intérêts (note 5)	283		283	1 281			30 062 828	24 925 361	30 063 111	24 926 642
Amortissement des immobilisations							3 641 156	3 639 104	3 641 156	3 639 104
Biens sous le seuil de la capitalisation							1 079 582	728 268	1 079 582	728 268
Autres							775 909	769 652	775 909	769 652
	17 281 668	5 769 989	11 085 101	34 136 758	30 719 219	5 265 018	2 709 492	36 209 141	75 610 917	63 804 004
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant autres produits (charges)										
	1 004 162	(188 481)	3 459 686	4 275 367	3 507 802			(1 327 838)	(1 213 241)	2 294 561
Autres produits (charges)										
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 19)							894 893	4 284 080	894 893	4 284 080
Contribution – emprunt de redressement des bases	(404 476)	404 476								
	(404 476)	404 476					894 893	4 284 080	894 893	4 284 080
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges										
	599 686	(188 481)	3 864 162	4 275 367	3 507 802		(432 945)	3 070 839	3 842 422	6 578 641

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université du Québec – siège social

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

	Fonds de fonctionnement					Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2023				2022	2023		2022	2023		2022
	Siège social	Centre de services communs	Programmes réseau	Total	Total						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	466 508	2 843 907	(4 546 400)	(1 235 985)	(3 798 515)			14 589 738	9 591 627	13 353 753	6 685 112
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	599 686	(188 481)	3 864 162	4 275 367	3 507 802			(432 945)	3 070 839	3 842 422	6 578 641
Réévaluations et autres éléments afférents aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	(932 000)			(932 000)	982 000					(932 000)	982 000
Virements interfonds (note 6)	(120 665)	(231 598)	(1 956 936)	(2 309 199)	(1 927 272)			2 309 199	1 927 272		
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	13 529	2 423 828	(2 639 174)	(201 817)	(1 235 985)			16 465 992	14 589 738	16 264 175	13 353 753

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université du Québec – siège social

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

	2023	2022
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	3 842 422	6 578 641
Éléments hors caisse		
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 19)	(894 893)	(4 284 080)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(3 172 167)	(2 875 030)
Amortissement des immobilisations	3 641 156	3 639 104
Augmentation du passif au titre des prestations définies	(327 000)	(624 000)
Produits des placements réinvestis	(639 275)	(436 900)
Variation nette de la juste valeur des placements	(602 398)	(185 066)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 8)	(6 440 677)	13 203 731
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(4 592 832)	15 016 400
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette d'un effet à recevoir	18 409	18 409
Variation du financement à recevoir pour le financement de la dette subventionnée	(38 733 388)	(18 778 335)
Immobilisations corporelles	(1 336 208)	(3 703 057)
Immobilisations incorporelles	(869 277)	(704 022)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(40 920 464)	(23 167 005)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des emprunts bancaires	13 966 345	39 557 201
Variation nette des effets à payer aux établissements	973 579	558 571
Emprunts à long terme	118 355 116	62 341 340
Remboursement d'emprunts	(94 603 931)	(94 074 150)
Apports reportés afférents aux immobilisations	1 414 846	4 214 799
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	40 105 955	12 597 761
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(5 407 341)	4 447 156
Encaisse au début	19 994 779	15 547 623
Encaisse à la fin	14 587 438	19 994 779

Au cours de l'exercice précédent, l'Université du Québec – siège social a acquis des immobilisations corporelles pour un montant de 435 310 \$, lequel est inclus dans les crédettes et autres dettes de fonctionnement.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

1 - STATUTS

L'Université du Québec – siège social (ci-après l'« Université ») a été constituée en vertu de la *Loi sur l'Université du Québec*. Elle est un organisme exonéré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Subventions à recevoir

Selon ses méthodes comptables antérieures, l'Université comptabilisait sur la base de leur montant net le solde, d'une part, des subventions à recevoir à long terme concernant des immobilisations financées ou devant être financées par des emprunts et pour lesquelles des travaux ont été réalisés et, d'autre part, des apports reportés afférents aux immobilisations en résultant. L'Université a retraité ses états financiers des périodes antérieures afin de comptabiliser ces subventions à recevoir en tant qu'actif (pour leur montant brut) lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Cette modification a donné lieu, au 30 avril 2022, à une augmentation des débiteurs et autres sommes à recevoir présentés au fonds des immobilisations dans l'actif à court terme de 92 639 834 \$ et à une diminution dans l'actif à long terme de 43 499 897 \$, ainsi qu'à une augmentation de 49 139 937 \$ des apports reportés afférents aux immobilisations.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, conformément aux besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) à la sous-section 1.1 du *Cahier des normes et des directives de présentation 2022-2023* du Système d'information financière des universités.

L'Université, comme tous les établissements du réseau de l'Université du Québec, répond à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur public et, en conséquence, devrait appliquer les Normes comptables canadiennes pour le secteur public conformément aux recommandations du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Les autres universités québécoises, hors du réseau de l'Université du Québec, répondent plutôt à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur privé et, en conséquence, devraient appliquer les Normes internationales d'information financière ou les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Dans un souci d'uniformité, il a été convenu entre le MES et les universités que toutes les universités québécoises préparent leurs états financiers en appliquant un référentiel comptable unique, soit les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations et à leur financement.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Université qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à leur juste valeur qui est, dans le cas des actifs ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur ou provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés à l'état des produits et des charges au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, soit les fonds communs de placement et les actions de sociétés ouvertes, qui sont évalués à la juste valeur, et des placements en obligations que l'Université a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Dans le cas des actifs et des passifs financiers de l'Université provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction relatifs à la dette à long terme évaluée au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de la dette à long terme correspondante. L'amortissement des coûts de transaction relatifs à la dette à long terme est constaté à l'état des produits et des charges à titre de frais d'intérêts sur la dette à long terme.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des produits et des charges à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée à l'état des produits et des charges au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'exposent certaines dettes. L'Université n'utilise pas la comptabilité de couverture; conséquemment, les instruments financiers dérivés sont constatés au bilan à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les produits et les charges de l'exercice sous la rubrique « Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés ».

Principes de consolidation

L'Université détient le contrôle des entités Les Presses de l'Université du Québec (PUQ), Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ) et Fondation de l'Université du Québec (FUQ). Les comptes de ces dernières n'ont toutefois pas été consolidés dans les présents états financiers.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amortis ou les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds des immobilisations.

L'Université constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Produits nets de placement

Les produits nets de placement affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits nets de placement non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés. Les produits nets de placement sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et, plus précisément, de la façon suivante :

- Les produits d'intérêts incluent les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur;
- Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'Université a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur la participation au revenu net des fonds communs de placement.

Autres produits

Les autres sources de produits de l'Université sont composées de produits de location et de produits divers.

Les produits de location sont constatés de façon linéaire sur la durée du bail, et les produits divers sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Contributions des établissements

Les montants comptabilisés représentent les contributions au Centre de services communs et aux programmes réseau. Les contributions sont fixées annuellement à même le budget et elles sont prélevées aux établissements à même les subventions distribuées. Certaines de ces contributions sont ajustées en fonction des besoins réels. Les contributions sont constatées au même rythme que les subventions annuelles reçues, puisque le service est fourni en continu au courant de l'exercice.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

	Périodes
Immobilisations corporelles	
Améliorations de terrains	10 ans
Immeubles (Henri-Julien, Immeuble St-Roch II, Résidences Fleurie)	50 ans
Résidences à Trois-Rivières (a)	Jusqu'en décembre 2027
Résidences à Chicoutimi (a)	Jusqu'en mars 2039
Résidences Sainte-Hélène (a)	Jusqu'en août 2034
Résidences à Rouyn-Noranda et à Val-d'Or (a)	Jusqu'en août 2040
Améliorations majeures aux bâtiments (b)	
Mécanique du bâtiment	25 ans
Réaménagement intérieur	30 ans
Structure et architecture	40 ans
Matériel et équipement	
Équipement informatique	3 ans
Mobilier, équipement de bureau, équipement de communication et équipement multimédia	5 ans
Réseau de télécommunications	10 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	5 ans

(a) Les résidences à Trois-Rivières, à Chicoutimi, à Rouyn-Noranda et à Val-d'Or ainsi que les Résidences Sainte-Hélène sont détenues en vertu de baux emphytéotiques qui se termineront de 2027 à 2040. À l'échéance de ces baux, les immeubles seront remis aux propriétaires.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

- (b) Les améliorations majeures afférentes aux bâtiments des résidences décrites au point (a) sont amorties sur la durée restante des baux emphytéotiques.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des produits et des charges et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Avantages sociaux futurs

Régimes interentreprises à prestations définies

L'Université participe au Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ), un régime interentreprises à prestations définies garantissant le paiement de prestations de retraite au personnel de l'ensemble du réseau de l'Université du Québec. La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée à ce régime de retraite puisque l'Université ne dispose pas de suffisamment d'informations pour y appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies. En conséquence, les cotisations à ce régime sont comptabilisées en charges au moment où elles sont exigibles.

Régimes à prestations définies

L'Université offre à ses employés admissibles un programme supplémentaire de retraite pour les cadres supérieurs de l'Université du Québec, de même qu'un régime d'assurance collective au personnel et aux retraités et un régime de prestations de départ pour retraite anticipée, tous des régimes à prestations définies.

L'Université comptabilise ses obligations en vertu de chaque régime d'avantages sociaux à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Pour chacun des régimes à prestations définies, l'Université détermine les obligations au titre des prestations définies en déterminée selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Le solde des obligations est fondé sur l'évaluation actuarielle la plus récente établie aux fins de la comptabilisation, laquelle est préparée en ayant recours aux hypothèses les plus probables établies par la direction à la date de l'évaluation actuarielle complète et est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université.

Le coût de tous ces régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier, soit l'intérêt net sur le passif au titre des prestations définies.

Les réévaluations et autres éléments, comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds, correspondent aux gains et pertes actuariels, au coût des services passés (qui sont constatés immédiatement à la date des modifications des régimes) et les gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des produits et des charges au cours d'un exercice ultérieur.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle est comptabilisée par l'Université en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. L'Université comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celle-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle correspond à la meilleure estimation de la direction de la charge nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et sont amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement – placements évalués à la juste valeur		
Variation nette de la juste valeur		
Non affectés	602 398	185 098
Participation aux produits nets des fonds communs de placement		
Non affectés	687 236	484 002
Autres revenus d'intérêts	1 092 549	206 593
Produits nets de placements distribués aux établissements	<u>(1 133 796)</u>	<u>(588 208)</u>
	1 248 387	287 485
Fonds des immobilisations – placements évalués à la juste valeur		
Participation aux produits nets des fonds communs de placement	6 001	1 169
	<u>1 254 388</u>	<u>288 654</u>

Université du Québec – siège social
Notes complémentaires
 au 30 avril 2023

5 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	2023	2022
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	24 316 510	24 467 114
Intérêts sur les emprunts bancaires	5 746 601	459 528
	30 063 111	24 926 642

6 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2023, des ressources non grevées d'affectations de 2 309 199 \$ (1 927 272 \$ en 2022) ont été transférées du fonds de fonctionnement au fonds des immobilisations, à la suite de l'approbation du comité exécutif, afin d'assurer le financement relatif aux acquisitions d'immobilisations et aux versements des intérêts et du capital sur la dette à long terme.

Ces virements au fonds des immobilisations se détaillent comme suit :

- Une somme de 381 455 \$ (278 232 \$ en 2022) pour des acquisitions d'immobilisations non financées par une autre source et prises en charge par le fonds de fonctionnement;
- Une somme de 1 927 744 \$ (1 649 040 \$ en 2022) équivalant au financement des frais d'intérêts et des versements en capital sur la dette à long terme se rapportant à l'acquisition de terrains et de bâtiments par le fonds de fonctionnement.

7 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne sont destinés aux fins suivantes :

Fonds de fonctionnement

	2023	2022
	\$	\$
Enseignement et recherche	3 512 461	3 667 392
Bibliothèques	1 445 153	1 326 231
Administration	3 695 087	3 451 153
Terrains et bâtiments	2 674 548	1 841 369
Centre de services communs	2 423 828	2 843 907
Bureau de projets immobiliers	152 340	169 857
	13 903 417	13 299 909

Fonds des immobilisations

	2023	2022
	\$	\$
Terrains et bâtiments	105 189	80 189

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne destinés à l'enseignement, à la recherche, aux bibliothèques et à l'administration proviennent de surplus des programmes réseau administrés par l'Université.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

7 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS (suite)

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne relatifs aux terrains et aux bâtiments sont composés des surplus d'exploitation des résidences étudiantes détenues en vertu de baux emphytéotiques.

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne relatifs au Centre de services communs sont composés de financement lié à des projets non réalisés.

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne relatifs au Bureau de projets immobiliers sont composés de surplus provenant des activités du Bureau en question.

8 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Débiteurs et autres sommes à recevoir	(11 950 210)	(36 317 711)
Frais payés d'avance	(784 526)	11 672
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	4 217 288	46 549 741
Produits reportés	974 462	205 333
Apports reportés du fonds avec restrictions	1 102 309	2 754 696
	<u>(6 440 677)</u>	<u>13 203 731</u>

9 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

À court terme

	2023	2022
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Débiteurs	119 309	432 634
Débiteurs – établissements du réseau	484 315	231 105
Taxes à recevoir	14 496	94 613
Subventions et autres sommes à recevoir du MES (a)	134 142 450	125 360 182
	<u>134 760 570</u>	<u>126 118 534</u>

(a) Au fonds de fonctionnement, le solde des subventions et des autres sommes à recevoir du MES au 30 avril 2023 comprend notamment :

- i) La subvention conditionnelle pour l'année 2022-2023 de chacun des établissements et du siège social de 95 018 200 \$;
- ii) Des estimations pour le recomptage de l'effectif étudiant pour les années 2021-2022 et 2022-2023 de 10 297 500 \$;
- iii) La subvention Placements Universités, volets 1 et 2, de 8 441 500 \$;

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

9 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

- iv) La subvention Sécurité de l'information de 5 444 800 \$;
- v) La subvention Location de locaux de 4 073 800 \$;
- vi) La subvention Reconfiguration de l'offre de formation de 2 812 200 \$;
- vii) La subvention Bourses pour les internats en psychologie de 3 325 000 \$.

Au 30 avril 2022, ce solde comprenait notamment :

- i) La subvention conditionnelle pour l'année 2021-2022 de chacun des établissements et du siège social de 96 223 300 \$;
- ii) L'ajustement final du recomptage étudiant 2019-2020 ainsi qu'une estimation du recomptage 2021-2022 pour un total de 11 100 100 \$;
- iii) La subvention Placements Universités, volets 1 et 2, de 6 250 100 \$;
- iv) La subvention Reconfiguration de l'offre de formation de 1 386 400 \$;
- v) La subvention Mandats stratégiques de 3 778 500 \$;
- vi) La subvention Bourses pour les internats en psychologie de 1 231 100 \$.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Débiteurs	<u>970 139</u>	<u>159 242</u>
	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Débiteurs	1 054 611	871 654
Intérêts courus à recevoir	9 495 889	7 181 569
Portion à court terme du financement à recevoir – dette subventionnée	159 065 875	93 715 830
Portion à court terme des effets à recevoir des établissements (b)	<u>18 409</u>	<u>18 409</u>
	<u>169 634 784</u>	<u>101 787 462</u>

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

9 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

À long terme

	2023	2022
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Effets à recevoir des établissements (b)	294 549	312 958
Financement à recevoir – dette subventionnée SQI	21 269 931	23 312 777
Financement à recevoir – dette subventionnée MES	849 125 710	873 699 521
	870 690 190	897 325 256

- (b) Au fonds des immobilisations, l'effet à recevoir de 312 958 \$ au 30 avril 2023 (331 367 \$ au 30 avril 2022) porte intérêt au taux réel payé par l'Université sur ses emprunts temporaires et est encaissable sur une période maximale de 30 ans par versements annuels, en capital et intérêts.

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		2023
	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$
		Valeur comptable nette
		\$
Travaux en cours	5 864 016	5 864 016
Terrains	1 398 894	1 398 894
Améliorations de terrains	31 663	28 544
Bâtiments		
Immeubles	78 807 062	27 597 595
Résidences à Trois-Rivières	11 260 470	9 584 771
Résidences à Chicoutimi	6 945 129	3 906 365
Résidences Sainte-Hélène	3 548 919	2 207 034
Résidences à Rouyn-Noranda	6 590 332	2 852 528
Résidences à Val-d'Or	3 212 045	1 389 208
Améliorations majeures aux bâtiments		
Mécanique du bâtiment	1 674 877	522 362
Réaménagement intérieur	2 040 679	342 631
Structure et architecture	75 722	19 805
Matériel et équipement		
Équipement informatique	1 025 337	693 985
Mobilier et équipement de bureau	286 978	165 903
Équipement de communication et équipement multimédia	217 267	136 088
Réseau de télécommunications	371 017	339 620
	123 350 407	49 786 439
		73 563 968

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	2022		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Travaux en cours	5 557 639		5 557 639
Terrains	1 398 894		1 398 894
Améliorations de terrains	40 548	34 262	6 286
Bâtiments			
Immeubles	78 807 062	26 021 453	52 785 609
Résidences à Trois-Rivières	11 260 470	9 128 671	2 131 799
Résidences à Chicoutimi	6 945 130	3 702 814	3 242 316
Résidences Sainte-Hélène	3 548 919	2 077 323	1 471 596
Résidences à Rouyn-Noranda	6 590 332	2 623 926	3 966 406
Résidences à Val-d'Or	3 212 045	1 277 725	1 934 320
Améliorations majeures aux bâtiments			
Mécanique du bâtiment	1 598 785	450 892	1 147 893
Réaménagement intérieur	1 878 704	277 308	1 601 396
Structure et architecture	75 722	17 753	57 969
Matériel et équipement			
Équipement informatique	858 839	561 959	296 880
Mobilier et équipement de bureau	405 728	297 414	108 314
Équipement de communication et équipement multimédia	224 993	124 666	100 327
Réseau de télécommunications	356 118	310 615	45 503
	<u>122 759 928</u>	<u>46 906 781</u>	<u>75 853 147</u>

11 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Logiciels en cours de développement	2 313 562		2 313 562
Logiciels	2 358 089	1 057 284	1 300 805
	<u>4 671 651</u>	<u>1 057 284</u>	<u>3 614 367</u>

	2022		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Logiciels en cours de développement	1 596 350		1 596 350
Logiciels	2 340 062	740 243	1 599 819
	<u>3 936 412</u>	<u>740 243</u>	<u>3 196 169</u>

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

12 - PLACEMENTS

	2023	2022
	\$	\$
Fonds de placement équilibrés	<u>17 312 271</u>	<u>16 070 598</u>

13 - EMPRUNTS BANCAIRES

Au 30 avril 2023, l'Université a des pouvoirs d'emprunts autorisés par le MES de 444 098 000 \$, dont une somme de 12 885 000 \$ pour l'emprunt relatif au redressement des bases de financement des années antérieures, une somme de 424 889 000 \$ pour les charges en immobilisations subventionnées en vertu du PQI, ainsi qu'une somme de 6 324 000 \$ pour des projets autorisés par l'Assemblée des gouverneurs.

L'Université dispose de diverses facilités bancaires auprès d'institutions financières et du Fonds de financement. En tout temps, les facilités bancaires utilisées ne peuvent excéder la somme totale autorisée de 444 098 000 \$.

Au 30 avril 2023, l'Université utilise 142 134 997 \$ (128 168 652 \$ au 30 avril 2022) au fonds des immobilisations, soit une marge de crédit de 142 134 997 \$ auprès du Fonds de financement, portant intérêt au taux de 4,514 %.

14 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

À court terme

	2023	2022
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Comptes fournisseurs et charges à payer	3 306 897	2 199 453
Comptes fournisseurs et charges à payer aux établissements	3 969 071	3 639 850
Taxes à payer	3 640	4 910
Salaires et charges sociales à payer	1 213 724	772 489
Vacances et heures supplémentaires courues du personnel	2 123 923	2 111 943
Subventions à payer aux établissements	129 321 192	123 604 547
	<u>139 938 447</u>	<u>132 333 192</u>
	2023	2022
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Comptes fournisseurs et charges à payer	10 596 846	8 963 529
Comptes à payer aux établissements	30 471 488	35 928 082
	<u>41 068 334</u>	<u>44 891 611</u>

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

14 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT (suite)

À long terme

	2023	2022
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Effets à payer aux établissements, sans intérêt ni modalités de remboursement	15 221 280	14 247 701

Les sommes à remettre à l'État totalisent 262 842 \$ (222 907 \$ au 30 avril 2022).

15 - APPORTS REPORTÉS DU FONDS AVEC RESTRICTIONS

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début	6 577 096	3 822 400
Sommes encaissées au cours de l'exercice	6 367 327	5 464 188
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	(5 265 018)	(2 709 492)
Solde à la fin	7 679 405	6 577 096

Ces apports reportés représentent des ressources inutilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des projets particuliers du fonds avec restrictions.

16 - DETTE À LONG TERME

	2023	2022
	\$	\$
Effets à payer, taux moyen pondéré de 3,00 % (2,82 % au 30 avril 2022), remboursables par versements annuels à des fonds d'amortissement à différentes dates jusqu'en décembre 2043 (a)	833 550 136	806 973 063
Emprunt à terme, sous forme d'acceptations bancaires, taux de 3,257 %, avec renouvellement mensuel des acceptations bancaires, échéant en février 2024 (b)	10 874 048	11 762 148
Emprunts, garantis par une hypothèque immobilière sur des loyers, taux variable des acceptations bancaires canadiennes de trois mois (4,78 %; 1,58 % au 30 avril 2022), remboursables par versements semestriels, échéant en décembre 2023 et 2033 (c)	23 312 777	25 250 565
	867 736 961	843 985 776
Tranche échéant à moins de un an	169 939 923	94 603 930
	697 797 038	749 381 846

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

16 - DETTE À LONG TERME (suite)

- (a) Ces emprunts sont garantis, capital et intérêts, par le crédit général de l'Université et par le transport de subventions du MES accordées par décret, payables à même les crédits à être votés annuellement par l'Assemblée nationale du Québec, conformément à la *Loi sur les investissements universitaires*.
- (b) L'Université a procédé, au moyen d'une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière, comme le décrit la note 19, à la conversion d'un emprunt à terme de 18 028 559 \$ à l'origine (10 874 048 \$ au 30 avril 2023), portant intérêt au taux variable de trois mois basé sur l'indice de référence pour les acceptations bancaires de moins de un an (CDOR), en emprunt à taux fixe de 3,257 %.
- (c) L'Université a procédé, au moyen d'une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière, comme le décrit la note 19, à la conversion d'un emprunt à terme de 43 000 000 \$ à l'origine (23 312 777 \$ au 30 avril 2023), portant intérêt au taux variable de trois mois basé sur l'indice de référence pour les acceptations bancaires de moins de un an (CDOR), en emprunt à taux fixe de 5,35 %.

Ces emprunts viennent à échéance comme suit :

	\$
2023-2024	169 939 923
2024-2025	121 271 444
2025-2026	78 418 901
2026-2027	95 942 348
2027-2028	35 121 764
2028-2044	367 042 581

17 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent le solde non amorti d'apports reçus sous forme d'immobilisations et d'apports affectés à l'acquisition d'immobilisations. Ces apports reportés se détaillent comme suit :

	2023 \$	2022 \$
Apports reportés afférents aux immobilisations		
acquises par le PQI		
Solde au début	23 889 372	20 683 734
Sommes encaissées au cours de l'exercice	1 380 046	4 209 037
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	(1 200 996)	(1 003 399)
Solde à la fin	24 068 422	23 889 372

Université du Québec – siège social
Notes complémentaires
 au 30 avril 2023

17 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (suite)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Apports reportés afférents aux autres immobilisations		
Solde au début	26 074 417	27 940 286
Sommes encaissées au cours de l'exercice	34 800	5 762
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	(1 971 171)	(1 871 631)
Solde à la fin	<u>24 138 046</u>	<u>26 074 417</u>
	<u>48 206 468</u>	<u>49 963 789</u>

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

18 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Régime interentreprises à prestations définies

L'Université participe au RRUQ, un régime de retraite à prestations déterminées commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec. Le nombre de participants pour l'ensemble des établissements est de 9 950 (9 600 participants au 30 avril 2022), dont 159 participants (151 participants au 30 avril 2022) pour l'Université.

La charge de l'exercice relative à la participation de l'Université au RRUQ s'élève à 1 476 270 \$ (1 385 529 \$ en 2022).

Puisqu'il s'agit d'un régime interentreprises pour lequel le montant d'obligation attribuable à chaque entité avec droit de participation ne peut être quantifié, il est impossible d'estimer les cotisations éventuellement nécessaires à la capitalisation de la quote-part de l'Université des prestations acquises mais non capitalisées aux termes du régime à prestations définies. Par conséquent, l'Université n'est pas en mesure de comptabiliser ce régime comme un régime à prestations définies, et le comptabilise plutôt comme un régime à cotisations définies.

Les informations concernant le régime présentées dans les états financiers audités joints au rapport annuel le plus récent du RRUQ font état d'un surplus de 275 195 000 \$ au 31 décembre 2022. Le rapport annuel publié par le Comité de retraite peut être consulté au www.rruq.ca.

Régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées

L'évaluation actuarielle la plus récente du Programme surcomplémentaire de retraite (PSR) pour les cadres supérieurs de l'Université a été effectuée en date du 31 décembre 2019 avec extrapolation au 30 avril 2023. L'évaluation actuarielle la plus récente pour les régimes d'assurance collective et de prestations de départ a été effectuée en date du 31 mars 2023 avec extrapolation au 30 avril 2023.

Situation de capitalisation des régimes de retraite

	Régime de retraite – PSR		Régime d'assurance collective		Régime de prestations de départ		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(2 383 000)	(2 308 000)	(712 000)	(734 000)	(1 392 000)	(840 000)	(4 487 000)	(3 882 000)

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

18 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Coûts des avantages sociaux futurs constatés au cours de l'exercice

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Régime de retraite – PSR	183 000	180 000
Régime d'assurance collective	71 000	74 000
Régime de prestations de départ	189 000	232 000

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

	Régime de retraite – PSR		Régime d'assurance collective		Régime de prestations de départ	
	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	%	%	%	%	%	%
Obligations au titre des prestations déterminées						
Taux d'actualisation	4,79	4,81	4,79	4,81	4,79	4,81
Taux de croissance de la rémunération	2,75	2,50	2,75	2,50	2,75	2,50
Coût des prestations						
Taux d'actualisation	4,81	3,09	4,81	3,09	4,81	3,09
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Taux tendanciel initial du coût des médicaments	5,23 %	5,31 %
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	4,00 %	4,00 %
Année où le taux devrait se stabiliser	2039	2039

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

19 - SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT

L'Université a contracté les swaps de taux d'intérêt suivants, afin de couvrir la variation des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de la dette à long terme à taux variable dans le fonds d'immobilisations. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt a été déterminée par la banque de l'Université.

Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe %	Valeur nominale \$	2023	2022	Variation \$
			Juste valeur \$	Juste valeur \$	
Décembre 2023 et 2033	5,35	23 312 777	(2 210 193)	(3 137 433)	927 240
Février 2024	3,26	10 874 048	127 821	28 541	99 280
Août 2040 (a)	2,98		131 652	263 279	(131 627)
		34 186 825	(1 950 720)	(2 845 613)	894 893

(a) Émission en février 2024 à la suite de l'échéance d'un autre swap.

20 - ENGAGEMENTS

a) Les engagements non inscrits aux livres pour les commandes inachevées d'achat de biens et de services se répartissent comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Fonds de fonctionnement	259 647	423 180
Fonds des immobilisations	801 895	631 924
Fonds avec restrictions	157 109	
	1 218 651	1 055 104

b) Bâtiment – immeuble Henri-Julien

L'Université s'est engagée, d'après des contrats échéant jusqu'en avril 2026, avec une option de renouvellement, à verser 2 116 763 \$ au cours des trois prochains exercices pour la gestion du bâtiment. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 951 395 \$ en 2024, à 744 609 \$ en 2025 et à 420 759 \$ en 2026.

c) Bâtiment – immeuble St-Roch II

L'Université s'est engagée, conjointement avec l'École nationale d'administration publique et Télé-université, d'après des contrats échéant en avril 2026 avec une option de renouvellement, à verser 2 524 758 \$ au cours des trois prochains exercices pour la gestion du bâtiment. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 999 217 \$ en 2024, à 975 306 \$ en 2025 et à 550 235 \$ en 2026.

d) Renouvellement de licences informatiques

L'Université s'est engagée, d'après des contrats échéant jusqu'en décembre 2024, à verser 55 233 \$ pour le renouvellement de licences informatiques.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

20 - ENGAGEMENTS (suite)

e) Actuaire-conseils

L'Université s'est engagée, d'après des contrats échéant jusqu'en décembre 2026 avec une option de renouvellement, à verser 202 978 \$ pour divers services actuariels. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 95 384 \$ en 2024, à 74 044 \$ en 2025 et à 33 550 \$ en 2026.

f) Firme informatique

L'Université s'est engagée, d'après des contrats échéant jusqu'en avril 2024, à verser 448 011 \$ pour de la sous-traitance informatique.

g) Entente de publication

L'Université s'en est engagée, d'après un contrat échéant en décembre 2023, à verser 30 397 \$ pour diverses publications.

21 - OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles de l'Université concernent principalement le désamiantage de ses bâtiments. Les autres obligations liées à la mise hors service sont notamment relatives au démantèlement de réservoirs contenant des produits pétroliers et à la remise en état de locaux loués à l'échéance du bail.

Aucun passif n'est comptabilisé à l'égard de ces obligations puisque l'Université n'est pas en mesure de faire une estimation raisonnable du montant de ces obligations.

22 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Université détient le contrôle des PUQ, de la SIUQ et de la FUQ. Les états financiers de ces organismes sans but lucratif ne sont pas consolidés et sont disponibles sur demande. Ces mêmes organismes sont constitués en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*.

Les Presses de l'Université du Québec

L'Université contrôle Les Presses de l'Université du Québec puisque les membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec et les membres spéciaux recommandés par ceux-ci nomment les membres du conseil d'administration de l'organisme. Les Presses de l'Université du Québec est un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

22 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Les états financiers condensés de cet organisme aux 30 avril 2023 et 2022 sont les suivants :

	2023	2022
	\$	\$
Situation financière		
Actif	<u><u>3 789 588</u></u>	<u><u>4 097 203</u></u>
Passif	<u><u>745 492</u></u>	<u><u>771 687</u></u>
Soldes de fonds	<u><u>3 044 096</u></u>	<u><u>3 325 516</u></u>
	<u><u>3 789 588</u></u>	<u><u>4 097 203</u></u>
Résultats		
Produits	<u><u>2 631 069</u></u>	<u><u>2 643 606</u></u>
Charges	<u><u>2 912 489</u></u>	<u><u>2 505 912</u></u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u><u>(281 420)</u></u>	<u><u>137 694</u></u>
Actif net au début	<u><u>3 325 516</u></u>	<u><u>3 187 822</u></u>
Actif net à la fin	<u><u>3 044 096</u></u>	<u><u>3 325 516</u></u>
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	<u><u>(362 514)</u></u>	<u><u>330 115</u></u>
Activités d'investissement	<u><u>(888 968)</u></u>	<u><u>93 049</u></u>

Société immobilière de l'Université du Québec

L'Université contrôle la Société immobilière de l'Université du Québec étant donné qu'elle a le pouvoir d'en nommer tous les membres du conseil d'administration. La Société immobilière de l'Université du Québec est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Les états financiers condensés de cet organisme aux 30 avril 2023 et 2022 sont les suivants :

	2023	2022
	\$	\$
Situation financière		
Actif	<u><u>240 439</u></u>	<u><u>255 337</u></u>
Passif	<u><u>224 474</u></u>	<u><u>241 603</u></u>
Soldes de fonds	<u><u>15 965</u></u>	<u><u>13 734</u></u>
	<u><u>240 439</u></u>	<u><u>255 337</u></u>
Résultats		
Honoraires de gestion – Université du Québec – siège social	<u><u>1 323 891</u></u>	<u><u>1 069 359</u></u>
Autres produits	<u><u>2 321</u></u>	<u><u>386</u></u>
	<u><u>1 326 212</u></u>	<u><u>1 069 745</u></u>
Charges	<u><u>1 323 981</u></u>	<u><u>1 069 430</u></u>
Excédent des produits sur les charges	<u><u>2 231</u></u>	<u><u>315</u></u>
Actif net au début	<u><u>13 734</u></u>	<u><u>13 419</u></u>
Actif net à la fin	<u><u>15 965</u></u>	<u><u>13 734</u></u>
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	<u><u>49 240</u></u>	<u><u>20 394</u></u>

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

22 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Fondation de l'Université du Québec

L'Université contrôle la Fondation de l'Université du Québec, étant donné qu'elle a le pouvoir d'en nommer tous les membres du conseil d'administration. La Fondation de l'Université du Québec est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Les états financiers condensés de cet organisme établis selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public aux 30 avril 2023 et 2022 sont les suivants :

	2023	2022
	\$	\$
Situation financière		
Actif	8 288 553	8 051 926
Passif	73 334	187 551
Soldes de fonds	8 468 262	8 305 317
Pertes de réévaluation cumulées	(253 043)	(440 942)
	8 288 553	8 051 926
Résultats		
Produits	530 057	606 560
Apports sous forme de services – Université du Québec – siège social	37 418	46 491
	567 475	653 051
Charges	404 530	470 359
Excédent des produits sur les charges	162 945	182 692
Soldes de fonds au début	8 305 317	8 122 625
Soldes de fonds à la fin	8 468 262	8 305 317
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(280 786)	(172 002)
Activités d'investissement	150 000	225 000
Gains (pertes) de réévaluation		
Pertes de réévaluation cumulées au début	(440 942)	(42 924)
Gains nets (pertes nettes) de réévaluation de l'exercice	187 899	(398 018)
Pertes de réévaluation cumulées à la fin	(253 043)	(440 942)

Par ailleurs, au cours de l'exercice, l'Université a conclu les opérations suivantes avec les établissements du réseau de l'Université du Québec :

	2023		2022
	Produits	Charges	Produits
	\$	\$	\$
Établissements du réseau de l'Université du Québec			
Université du Québec à Montréal	2 077 436	605 133	2 073 560
Université du Québec à Trois-Rivières	1 112 815	852 416	1 060 103
Université du Québec à Chicoutimi	735 422	341 167	714 387
Université du Québec à Rimouski	668 772		642 797
Université du Québec en Outaouais	674 020	424 315	659 631
			339 799

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

22 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

	2023		2022	
	Produits	Charges	Produits	Charges
	\$	\$	\$	\$
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	576 488	340 063	549 562	
École nationale d'administration publique	416 398	499 288	397 545	278 065
Institut national de la recherche scientifique	493 801	1 619 387	470 038	1 635 145
École de technologie supérieure	974 133		937 228	
Télé-université	520 122	2 148 392	486 276	1 985 587

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, à l'exception des instruments financiers qui en découlent.

De plus, l'Université est apparentée à tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et toutes les entreprises contrôlés, directement ou indirectement, par le Gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du Gouvernement du Québec. L'Université n'a conclu aucune opération commerciale avec ses apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

23 - RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

La valeur comptable au bilan des actifs financiers de l'Université exposés au risque de crédit, déduction faite des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'Université est exposée.

Débiteurs et autres sommes à recevoir

Le risque de crédit de l'Université provient principalement des débiteurs et autres sommes à recevoir. L'Université n'exige pas de garantie de ses clients.

Risque de taux d'intérêt

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les emprunts bancaires et l'emprunt à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

La majorité de la dette à long terme porte intérêt à taux variable et expose donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

23 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que l'Université dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montant autorisé suffisant. L'Université établit des prévisions budgétaires et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Université du Québec – siège social

Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

PRODUITS ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS DES RÉSIDENCES ÉTUDIANTES

	2023						2022
	Trois-Rivières	Chicoutimi	Sainte-Hélène	Fleurie	Val-d'Or	Rouyn-Noranda	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits de location	2 076 818	1 102 524	555 565	740 634	280 141	578 797	4 579 459
Charges							
Assurances	39 715	21 058	8 763	12 467	4 561	9 320	92 040
Autoassurance							
Chauffage et énergie	154 553	81 819	54 792	55 707	23 897	51 288	365 481
Déplacements et représentation	1 159	793	1 015	25 368	9 580	1 865	14 101
Entretien et réparation	229 985	103 131	74 520	157 078	15 935	16 876	379 776
Fournitures et messageries	39 124	6 033	13 534	10 727	1 121	1 505	48 689
Honoraires de gestion	560 981	381 531	118 502	121 564	98 892	174 828	1 183 532
Autres honoraires	2 794	2 789	3 842	40 919	514	1 010	31 286
Sécurité	15 089	16 609	2 334	2 591	2 458	4 057	40 369
Télécommunications	116	45 726	2 397	1 272	2 082	4 402	64 403
Redevances			90 474				90 474
Autres frais	3 607	5 711	4 560	5 458	3 081	2 953	18 512
	1 047 123	665 200	374 733	433 151	162 121	268 104	2 238 189
Excédent des produits sur les charges avant autres produits (charges)	1 029 695	437 324	180 832	307 483	118 020	310 693	2 341 270
Autres produits (charges)							
Subventions				22 689	46 800	125 000	193 665
Buanderie	15 998	16 505	5 510	4 424	3 373	7 733	42 541
Intérêts	29 072	9 620	7 654	5 623	13 170	16 614	6 928
Divers	26 373	15 381	7 090	(946)	334	(1 142)	43 090
	71 443	41 506	20 254	31 790	63 677	148 205	286 224
Excédent des produits sur les charges	1 101 138	478 830	201 086	339 273	181 697	458 898	2 627 484
Soldes de fonds affectés au début	630 685	204 557	216 854	165 620	192 417	431 236	865 443
Contribution au fonds des immobilisations	(619 138)	(310 903)	(177 518)	(334 252)	(158 456)	(327 476)	(1 651 558)
Soldes de fonds affectés à la fin	1 112 685	372 484	240 422	170 641	215 658	562 658	1 841 369

1.2 SYSTÈME D'INFORMATION FINANCIÈRE UNIVERSITAIRE (SIFU)

Université du Québec (Siège social)

Systeme d'information financière des universités 2022-2023



6 octobre 2023

Responsable des ressources financières

Date

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTAT DES PRODUITS	2
ÉTAT DES CHARGES	3
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	4
 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	 ANNEXE
ANNEXE 1 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	1
ANNEXE 2 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	2
ANNEXE 3 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	3
ANNEXE 4 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	4
ANNEXE 5 : CONCILIATION SUBVENTION MELS	5
ANNEXE 6 : AJUSTEMENTS APPORTÉS À LA SUBVENTION MELS	6
ANNEXE 7 : PRODUITS REPORTÉS	7
ANNEXE 8 : AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	8
ANNEXE 9 : DÉTAIL AUTRES ACTIFS-PASSIFS	9
ANNEXE 10 : DÉTAIL AUTRES PRODUITS-CHARGES	10
ANNEXE 11: REDRESSEMENTS	11
ANNEXE 12 : AVANCES ET INTERFONDS	12
ANNEXE 12A : INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES VIREMENTS INTERFONDS	12A
ANNEXE 13 : ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES	13
ANNEXE 14 : AVANTAGES SOCIAUX	14
ANNEXE 15 : DÉPENSES TERRAINS-BÂTIMENTS	15
ANNEXE 16 : DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS	16
ANNEXE 17 : SALAIRE MOYEN PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL	17
ANNEXE 18 : FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO) ET AUTRES FRAIS CHARGÉS AUX ÉTUDIANTS	18
ANNEXE 19 : INFORMATION POUR L'ANALYSE DE LA CONDITIONNELLE	19
ANNEXE 20 : NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX ANNEXES	20

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
	Actif à court terme									
1	Encaisse (001)	s/o	13 682 769	-	904 669	-	-		14 587 438	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	-	-	-	-	-		-	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	-	-	-		-	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-		-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	134 142 451	---	---	---	---		134 142 451	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	-	---	---	---	---		-	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	618 119	970 139	169 616 373	-	-		171 204 631	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	18 409	-	-		18 409	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	844 506	6 709 266	-	-	-	(7 553 772)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	805 469	-	-	-	-		805 469	10
11	Stocks (075)	s/o	-	-	---	-	-		-	11
	Total de l'actif court terme		150 093 313	7 679 405	170 539 451	-	-	(7 553 772)	320 758 397	
	Actif à long terme									
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-		-	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	-	870 395 641	-	-		870 395 641	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	17 312 271	-	-	-	-		17 312 271	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	294 549	-	-		294 549	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-		-	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	77 178 337	---	---		77 178 337	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	-	---	---		-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	-	-	-		-	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-		-	20
21	TOTAL DE L'ACTIF		167 405 584	7 679 405	1 118 407 978	-	-	(7 553 772)	1 285 939 195	21

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
PASSIF										
	Passif à court terme									
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	142 134 997	-	-		142 134 997	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	- - -	- - -	- - -	- - -		-	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	3 333 733	-	- - -	-	-		3 333 733	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	- - -	-	-		-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	136 604 713	-	41 068 335	-	-		177 673 048	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	185 956	-	- - -	- - -	-		185 956	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	1 065 453	7 679 406	-	-	-		8 744 859	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	169 939 923	-	-		169 939 923	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	6 709 266	-	844 506	-	-	(7 553 772)	-	32
	Total du passif à court terme		147 899 122	7 679 406	353 987 760	-	-	(7 553 772)	502 012 515	
	Passif à long terme									
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	4 487 000	-	-	-	-		4 487 000	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	697 797 038	-	-		697 797 038	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-		-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	-	-	48 206 468	- - -	- - -		48 206 468	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	1 950 720	-	-		1 950 720	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	15 221 280	-	-	-	-		15 221 280	38
39	TOTAL DU PASSIF		167 607 402	7 679 406	1 101 941 986	-	-	(7 553 772)	1 269 675 021	39
SOLDES DE FONDS ¹										
40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	13 903 417	-	105 189	-	-	-	14 008 606	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	- - -	- - -	- - -	-	-	-	-	41
42	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(14 105 234)	- - -	- - -	- - -	- - -	-	(14 105 234)	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	- - -	- - -	- - -	-	- - -	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	- - -	- - -	- - -	-	- - -	-	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	- - -	- - -	16 360 803	- - -	- - -	-	16 360 803	45
46	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(201 817)	-	16 465 992	-	-	-	16 264 175	46
47	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		167 405 585	7 679 406	1 118 407 978	-	-	(7 553 772)	1 285 939 196	47

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	-	---	---	---	---		-	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	-	---	---	---	---		-	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	-	---	---	---	---		-	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	-	---	---	---	---		-	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglémentés (406)	s/o	-	---	---	---	---		-	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	-	---	---	---	---		-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	-	---	---	---	---		-	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	11 127	---	---	---	---		11 127	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	-	-	---	-	-		-	9
10	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		11 127	-	-	-	-	-	11 127	10
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	17 668 872	5 220 001	31 651 378	---	---		54 540 251	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	7 251 329	17 293	3 194 012	-	-		10 462 634	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	-	-	181 581	-	-		181 581	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	171 800	-	-	-	-		171 800	14
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	-	---	---		-	15
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:									
16	Ministère (530)	s/o	---	---	(179 051)	---	---		(179 051)	16
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	-	---	---		-	17
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	-	---	---		-	18
19	Autres (533)	s/o	---	---	33 384	---	---		33 384	19
20	TOTAL DES SUBVENTIONS		25 092 001	5 237 294	34 881 303	-	-	-	65 210 598	20
21	Intérêts et dividendes (435)	s/o	2 382 183	-	-	-	-		2 382 183	21
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-		-	22
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	-	---	-		-	23
24	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	-	-	-	-	-		-	24
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	-	-	-	-	-		-	25
26	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	-		-	26
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	-	---	---		-	27
28	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	-	---	---	---	---		-	28
29	Ventes externes (460)	s/o	10 380 125	19 417	-	---	-		10 399 542	29
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	546 688	8 308	-	-	-		554 995	30
31	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		13 308 996	27 724	-	-	-	-	13 336 721	31
32	TOTAL DES PRODUITS		38 412 125	5 265 018	34 881 303	-	-	-	78 558 446	32

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Masse salariale									1
2	Direction	s/o	4 886 121	439 082	---	---	---		5 325 203	2
3	Gérance	s/o	-	-	---	---	---		-	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	-	-	---	---	---		-	4
5	Chargés de cours	s/o	-	-	---	---	---		-	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	-	-	---	---	---		-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	-	-	---	---	-		-	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	7 525 869	527 152	---	---	-		8 053 021	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	925 129	92 910	---	---	-		1 018 038	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	999 429	23 273	---	---	---		1 022 703	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	-	-	---	---	---		-	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	3 110 630	257 278	---	---	-		3 367 908	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	11 980	-	---	---	-		11 980	13
14	TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX		17 459 157	1 339 695	-	-	-	-	18 798 853	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	(327 000)	---	---	---	---		(327 000)	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	-	-	---	---	-		-	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	-	-	---	---	-		-	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	60 532	35 897	---	---	-		96 429	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	425 375	57 623	---	---	-		482 998	19
20	Bourses (735)	s/o	-	-	---	---	-		-	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	7 171 263	445 838	-	-	-		7 617 101	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	195 438	4 954	---	---	-		200 392	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	-	-	---	---	-		-	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	5 801 887	1 977 783	-	---	-		7 779 670	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	162 024	1 702	---	---	-		163 727	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	2 174 977	-	-	---	-		2 174 977	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	164 209	12 925	---	---	-		177 134	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	20 027	83	---	---	-		20 110	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	---	-	---	---	---		-	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-		-	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	1 261 771	6 500	1 079 582	---	-		2 347 853	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	460 461	32 651	-	---	---		493 112	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	447 530	-	30 712 494	-	-		31 160 024	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-		-	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	-	---	---		-	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	3 641 156	---	---		3 641 156	36
37	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	6 773	1 700	775 909	-	-		784 382	37
38	TOTAL DES AUTRES CHARGES		18 025 267	2 577 657	36 209 141	-	-	-	56 812 065	38
39	Ventes internes (878) ²	s/o	(1 347 666)	1 347 666	---	---	-		0	39
40	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	s/o	-	-	-	-	-		-	40
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	(894 893)	-	-		(894 893)	41
42	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents		16 677 601	3 925 323	35 314 248	-	-	-	55 917 172	42
43	TOTAL DES CHARGES		34 136 758	5 265 018	35 314 248	-	-	-	74 716 024	43
44	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		4 275 366	-	(432 944)	-	-	-	3 842 422	44

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

		Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE		(1 235 986)	-	14 589 738	-	-	-	13 353 753	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11	-	-	-	-	-	-	-	2
3	Solde de fonds redressé		(1 235 986)	-	14 589 738	-	-	-	13 353 753	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	38 412 125	5 265 018	34 881 303	-	-	-	78 558 446	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	34 136 758	5 265 018	35 314 248	-	-	-	74 716 024	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		4 275 366	-	(432 944)	-	-	-	3 842 422	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite (309)	s/o	(932 000)	- - -	- - -	- - -	- - -		(932 000)	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o	-	-	-	-	-		-	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o	-	-	-	-	-		-	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	-	-	2 309 199	-	-		2 309 199	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	2 309 199	-	-	-	-		2 309 199	11
12	Sous-total		1 034 167	-	1 876 255	-	-	-	2 910 422	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		(201 818)	-	16 465 993	-	-	-	16 264 175	13

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS²

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	13 903 417		105 189				14 008 606	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	- - -	- - -	- - -				-	15
16	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(14 105 234)	- - -	- - -	- - -	- - -		(14 105 234)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	- - -	- - -	- - -		- - -		-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	- - -	- - -	- - -		- - -		-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o	- - -	- - -	16 360 803	- - -	- - -		16 360 803	19
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(201 817)	-	16 465 992	-	-	-	16 264 175	20

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université du Québec (Siège social)
 Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
 de l'exercice terminé le 30 avril 2023
 en \$

Annexe 1

		Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	-	---	-	---	-	---	---		-	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	-	---	---	---	---		-	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	---	---	-	---	---	---	---		-	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du for	---	---	-	---	---	---	---		-	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglémentés (406)	-	---	-	---	-	---	---		-	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes créditiés et autofinancés (407)	-	---	-	---	-	---	---		-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	-	---	-	---	-	---	---		-	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	-	-	11 127	-	-	-	-		11 127	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	-	-	-	-	-	-	-		-	9
10	Total des produits provenant des étudiants	-	-	11 127	-	-	-	-	-	11 127	10
11	Subventions du Ministère (515)	200 000	2 845 979	14 622 893	---	-	-	---		17 668 872	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 427)	1 056 042	2 980 000	2 990 387	-	-	-	224 900		7 251 329	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	-	-	-	-	-	-		-	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	-	-	-	-	-	-	171 800		171 800	14
15	Total des subventions	1 256 042	5 825 979	17 613 280	-	-	-	396 700	-	25 092 001	15
16	Intérêts et dividendes (435)	---	---	2 300 431	---	-	-	81 752		2 382 183	16
17	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---		-	17
18	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	---	-	-	-		-	18
19	Produits provenant dune fondation (446)	-	-	-	-	-	-	-		-	19
20	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	-	-	-	-	-	-	-		-	20
21	Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	---		-	21
22	Recouvrement des coûts indirects (465)	-	-	-	---	-	-	-		-	22
23	Ventes externes (460)	180 694	699 912	707 014	113 995	-	-	8 678 510		10 380 125	23
24	Autres produits (466, 470)	-	-	183 790	247 349	-	-	115 549		546 688	24
25	Total des produits autres	180 694	699 912	3 191 235	361 344	-	-	8 875 811	-	13 308 996	25
26	TOTAL DES PRODUITS	1 436 736	6 525 891	20 815 642	361 344	-	-	9 272 511	-	38 412 125	26

Université du Québec (Siège social)
 Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
 de l'exercice terminé le 30 avril 2023
 en \$

Annexe 2

		Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	Masse salariale										1
2	Direction	230 347	726 110	3 832 165	-	-	-	97 499		4 886 121	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-		-	3
4	Enseignants-chercheurs	-	-	-	-	-	-	-		-	4
5	Chargés de cours	-	-	-	-	-	-	-		-	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-		-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-		-	7
8	Personnel professionnel non enseignant	906 743	3 588 039	2 883 310	-	-	-	147 777		7 525 869	8
9	Personnel de soutien technique	10 484	222 965	634 055	-	-	-	57 625		925 129	9
10	Personnel de soutien de bureau	60 399	163 562	716 705	58 763	-	-	-		999 429	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-		-	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	282 158	1 133 079	1 605 090	14 900	-	-	75 403		3 110 630	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	(95 211)	73 681	27 852	-	-	-	5 658		11 980	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	1 394 920	5 907 436	9 699 177	73 663	-	-	383 962	-	17 459 157	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	(327 000)	(327 000)	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-		-	16
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-		-	17
18	Formation et perfectionnement (710)	(1)	4 313	56 058	-	-	-	163		60 532	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	87 534	28 163	254 824	-	-	-	54 854		425 375	19
20	Bourses (735)	-	-	-	-	-	-	-		-	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	1 762 250	(38 211)	2 530 547	-	-	-	2 916 677		7 171 263	21
22	Fournitures et matériel (745)	1 817	3 754	20 311	20 987	-	-	148 570		195 438	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-		-	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	311 772	1 332 524	819 600	540 226	-	-	2 797 765		5 801 887	24
25	Volumes et périodiques (750)	-	129 279	32 745	-	-	-	-		162 024	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	-	77 229	-	348 700	-	-	1 749 048		2 174 977	26
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	-	-	15 901	80 000	-	-	68 307		164 209	27
28	Location-exploitation (830)	412	160	1 123	-	-	-	18 332		20 027	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-		-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	85	1 016 809	230 948	59 516	-	-	(45 588)		1 261 771	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	3 704	453 422	681	537	-	-	2 117		460 461	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	662	-	429 732	(4)	-	-	17 140		447 530	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-		-	33
34	Autres charges (860, 870)	-	180	3 950	-	-	-	2 643		6 773	34
35	Total des charges autres	2 168 235	3 007 622	4 396 422	1 049 961	-	-	7 730 027	(327 000)	18 025 267	35
36	Ventes internes (878)	(13 404)	(1 080 503)	(253 760)	-	-	-	-		(1 347 666)	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	-	-	-	-	-	-	-		-	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-		-	38
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	2 154 831	1 927 119	4 142 662	1 049 961	-	-	7 730 027	(327 000)	16 677 601	39
40	TOTAL DES CHARGES	3 549 751	7 834 555	13 841 839	1 123 624	-	-	8 113 989	(327 000)	34 136 758	40

Université du Québec (Siège social)
 Produits par fonction - Fonds avec restrictions
 de l'exercice terminé le 30 avril 2023
 en \$

Annexe 3

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Autres frais facturés aux étudiants (459)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
2	Total des produits provenant des étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
3	Subvention du Ministère (515)	326 305	3 048 000	-	1 005 000	840 696	-	-	-	-	5 220 001	3
4	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	17 293	-	-	-	-	-	-	-	-	17 293	4
5	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
6	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 428, 429)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6
7	Total des subventions	343 598	3 048 000	-	1 005 000	840 696	-	-	-	-	5 237 294	7
8	Intérêts et de dividendes (435)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8
9	Intérêts sur les avances interfonds (440)	- - -	- - -	- - -	- - -	-	- - -	- - -	- - -	- - -	-	9
10	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10
11	Produits provenant d'une fondation (446)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11
12	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12
13	Gains sur vente de placements (526)	- - -	- - -	- - -	- - -	-	- - -	- - -	- - -	- - -	-	13
14	Ventes externes (460)	10 000	7 500	-	1 917	-	-	-	-	-	19 417	14
15	Autres produits (466, 470)	-	-	-	-	8 308	-	-	-	-	8 308	15
16	Total des produits autres	10 000	7 500	-	1 917	8 308	-	-	-	-	27 724	16
17	TOTAL DES PRODUITS	353 598	3 055 500	-	1 006 917	849 004	-	-	-	-	5 265 018	17

Université du Québec (Siège social)
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2023
en \$

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Masse salariale											1
2	Direction	335 446	-	-	49 027	54 609	-	-	-	-	439 082	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4
5	Chargés de cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7
8	Personnel professionnel non enseignant	233 428	11 483	-	117 147	165 095	-	-	-	-	527 152	8
9	Personnel de soutien technique	26 601	-	-	66 309	-	-	-	-	-	92 910	9
10	Personnel de soutien de bureau	11 785	-	-	7 299	4 189	-	-	-	-	23 273	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	141 794	1 597	-	58 764	55 124	-	-	-	-	257 278	12
	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	749 054	13 079	-	298 545	279 017	-	-	-	-	1 339 695	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16
17	Formation et perfectionnement (710)	8 392	10 488	-	14 393	2 624	-	-	-	-	35 897	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	7 936	27 839	-	9 888	11 960	-	-	-	-	57 623	18
19	Bourses (735)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	184 638	245 160	-	16 040	-	-	-	-	-	445 838	20
21	Fournitures et matériel (745)	1 910	2 724	-	-	320	-	-	-	-	4 954	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	724 099	611 102	-	608 138	34 445	-	-	-	-	1 977 783	23
24	Volumes et périodiques (750)	905	42	-	-	756	-	-	-	-	1 702	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	11 647	1 278	-	-	-	-	-	-	-	12 925	26
27	Location exploitation (830)	83	-	-	-	-	-	-	-	-	83	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	5 657	710	-	134	-	-	-	-	-	6 500	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	10 260	3 375	-	7 840	11 176	-	-	-	-	32 651	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	33
34	Autres charges (860, 870)	1 530	170	-	-	-	-	-	-	-	1 700	34
35	Total des charges autres	957 055	902 888	-	656 433	61 281	-	-	-	-	2 577 657	35
36	Ventes internes (878)	344 827	1 003 888	-	-	(1 049)	-	-	-	-	1 347 666	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38
	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	1 301 882	1 906 776	-	656 433	60 232	-	-	-	-	3 925 323	39
40	TOTAL DES CHARGES	2 050 936	1 919 855	-	954 978	339 249	-	-	-	-	5 265 018	40

2. ÉTATS DU TRAITEMENT

2.1 RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

2.2 FORMULAIRE DE DÉCLARATION

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5P7

T 418 647-3151

Aux membres du comité exécutif de
Université du Québec – siège social

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement (ci-après « l'état du traitement ») de l'Université du Québec – siège social (ci-après « l'université ») pour l'exercice terminé le 30 avril 2023.

À notre avis, l'état du traitement ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du document intitulé *Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2022-2023*.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du document intitulé *Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2022-2023*. L'état du traitement a été préparé afin de permettre à l'université de répondre aux exigences des articles 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (RLRQ, chapitre E-14.1). En conséquence, il est possible que

l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'université et au ministère l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du document intitulé *Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2022-2023*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'université.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'université;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Québec
Le 1er novembre 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A109631

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

État du traitement 2022-2023 requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure et valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés

[illegible]

ÉTAT DU TRAITEMENT 2022-2023

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		
Personnel de direction des services	25,64	Le plus élevé	171 734	174 725
		Moyenne	141 564	14 335
		Le moins élevé	94 676	43
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)		Le plus élevé	
		Moyenne	
		Le moins élevé	
Personnel de direction des services	25,64	Le plus élevé	19 471
		Moyenne	5 098
		Le moins élevé	0
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé	
		Moyenne	
		Le moins élevé	

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

ÉTAT DU TRAITEMENT 2022-2023

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social

NOTES COMPLÉMENTAIRES

	Oui ou non	
Pendant l'année 2022-2023, est-ce que des membre du personnel de direction supérieure bénéficient d'une indemnité de transition au sein de l'établissement?		Si oui, le coût ou la valeur imposable de cet avantage doit être inscrit ci-dessous.
Est-ce que des droits d'indemnité de départ sont détenus et non exercés pendant l'année 2022-2023 par les membre du personnel de direction supérieure?		Si oui, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2022-2023 doit être déclarée ci-dessous, pour chaque membre du personnel de direction supérieure.

Nom	Prénom	Fonction	Commentaires
Jean	Johanne	REC	Chef d'établissement fin de son mandat le 30 juin 2022
Jean	Johanne	REC	Chef d'établissement montants imposables: Assurances Collectives: 1 658 \$, Allocation d'auto : 3 231 \$, Vacances finales : 40 962\$
Jean	Johanne	REC	Chef d'établissement montants imposables: Forfaitaire payé suite à l'augmentation des salaires des chefs d'établissement : 4 533\$ Rétroactif payé: 26 478\$
Jean	Johanne	REC	Chef d'établissement par intérim à partir du 1er juillet 2022 jusqu'au 31 décembre 2022
Cloutier	Alexandre	REC	Nouveau Chef d'établissement depuis le 16 décembre 2022
Cloutier	Alexandre	REC	Chef d'établissement montants imposables: Assurances Collectives: 1 775 \$, Allocation d'auto : 1 754 \$ Rétroactif : 3 327\$
Roy	André	SG	Montants imposables : Rétroactif : 2 074\$, Vacances finales : 31 654\$
Hudon	Martin	SG	Dans le cadre de ses fonctions, Martin Hudon doit être membre du Barreau du Québec.
Hudon	Martin	SG	Prime par intérim - Remplacement par intérim d'André G. Roy
Hudon	Martin	SG	Indemnité de départ détenus et non exercés : 149 334\$
Barnabé	Dino	VR	Prime par intérim - Remplacement par intérim d'Isabelle Boucher

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DU TRAITEMENT 2022-2023

En vertu de la Loi sur l'Université du Québec, plus particulièrement du règlement général 6 : « Ressources humaines », Annexe 6.A, « Protocole des cadres supérieurs », les conditions de travail sont définies comme suit :

3.2

Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction), sans diminution de traitement. Si le cadre supérieur quitte un poste autre qu'un poste de cadre supérieur, il bénéficie des majorations salariales consenties à la catégorie de personnel à laquelle il est intégré selon les modalités prévues, à moins d'une décision contraire de l'instance concernée. Si le mandat du cadre supérieur a débuté ou a été renouvelé après le 30 avril 2018, si celui-ci quitte pour un poste autre que cadre supérieur, il conserve son traitement pour une période d'un an. Par la suite son traitement sera celui déterminé selon les modalités prévues pour cette catégorie de personnel.

3.3

Il bénéficie d'un congé de perfectionnement, d'une durée d'une année, après quatre (4) années de mandat continues, sans diminution de traitement mais avec réintégration selon les termes du paragraphe 3.2. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé. Tout congé de perfectionnement accordé en vertu du "Programme de mobilité des cadres supérieurs" est celui prévu au présent paragraphe. Les frais afférents versés dans le cadre de ce congé de perfectionnement ainsi que les autres conditions relatives à ce perfectionnement sont ceux prévus audit programme de mobilité. Si le mandat du cadre supérieur a débuté ou a été renouvelé après le 30 avril 2018, il peut bénéficier d'un congé de perfectionnement seulement s'il intègre le corps professoral au terme de son congé.

3.4

Le congé de perfectionnement prévu au paragraphe 3.3 peut se répéter d'un mandat à l'autre ou se fractionner. Il ne peut se cumuler d'un mandat à l'autre et être ainsi d'une durée supérieure à un an. Dans tous les cas, le cadre supérieur doit intégrer le corps professoral au terme de son congé de perfectionnement si son mandat a débuté ou a été renouvelé après le 30 avril 2018..

3.5

Le cadre supérieur qui, après quatre (4) années de mandat continues, quitte l'Université du Québec ou l'un des établissements et renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article, a droit à une prime de séparation équivalente à une année de traitement telle que définie au paragraphe 3.9. Avec le consentement du cadre supérieur concerné, une allocation de remplacement peut être substituée, en totalité ou en partie, à la prime de séparation et être versée au nouvel employeur qui retient les services du cadre supérieur.

Si le mandat du cadre supérieur a débuté ou a été renouvelé après le 30 avril 2018, il peut bénéficier d'une prime de séparation seulement au terme de son mandat ou en cours d'un mandat consécutif et subséquent au premier mandat accompli, à moins que sa démission résulte d'un cas de force majeure.

3. RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

3.1 GRILLE DES INDICATEURS

Nom de l'établissement : Siège social Université du Québec						Date :		
						Page 1 de 6		
I. Éléments d'information		II. Observations						
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS								
		Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)						
		Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023P	provenance
Étudiant								
1	Effectif étudiant total	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	MES
2	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	MES
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	MES
4	Effectif étudiant au 2e cycle professionnel*	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	MES
5	Effectif étudiant au 2e cycle recherche	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	MES
6	Effectif étudiant au 3e cycle	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	MES
7	Effectif étudiant internationaux	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	MES
8	Effectif étudiant internationaux	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	MES
9	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	MES
10	Stagiaires postdoctoraux	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	MES
11	Résidents en médecine	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	MES
Enseignants-chercheurs								
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	U
13	Hommes	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	U
14	Femmes	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	U
15	Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	BCI
16	Hommes	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	BCI
17	Femmes	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	BCI
18	Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	BCI
19	Hommes	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	BCI
20	Femmes	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	BCI
21	Nombre moyen de cours par professeur	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	U
22	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	U
23	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	U
24	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	U
25	Cours donnés par les professeurs	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	U
26	Cours donnés par les chargés de cours	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	U
27	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	U
Remarques								
En raison de la déréglementation des étudiants internationaux, la variable Type de maîtrise est disponible depuis l'automne 2019-2020.								
* : Regroupe tous les étudiants, de deuxième cycle, qui ne sont pas inscrits à la maîtrise recherche.								
		Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)						
		Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023P	provenance
Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire								
28	Hommes	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	BCI
29	Sciences de la santé	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	BCI
30	Sciences pures	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	BCI
31	Sciences appliquées	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	BCI
32	Arts	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	BCI
33	Lettres	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	BCI
34	Sciences humaines	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	BCI
35	Éducation	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	BCI
36	Droit	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	BCI
37	Administration	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	BCI
38	Autres	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	BCI
39	Femmes	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	BCI
40	Sciences de la santé	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	BCI
41	Sciences pures	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	BCI

42	Sciences appliquées	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
43	Arts	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
44	Lettres	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
45	Sciences humaines	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
46	Éducation	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
47	Droit	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
48	Administration	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
49	Autres	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
50	Total	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
51	Sciences de la santé	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
52	Sciences pures	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
53	Sciences appliquées	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
54	Arts	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
55	Lettres	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
56	Sciences humaines	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
57	Éducation	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
58	Droit	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
59	Administration	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
60	Autres	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
	Remarques							
	Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)							
		Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023P	provenance
	Chargés de cours selon le secteur disciplinaire							
61	Hommes	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
62	Sciences de la santé	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
63	Sciences pures	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
64	Sciences appliquées	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
65	Arts	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
66	Lettres	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
67	Sciences humaines	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
68	Éducation	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
69	Droit	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
70	Administration	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
71	Autres	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
72	Femmes	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
73	Sciences de la santé	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
74	Sciences pures	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
75	Sciences appliquées	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
76	Arts	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
77	Lettres	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
78	Sciences humaines	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
79	Éducation	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
80	Droit	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
81	Administration	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
82	Autres	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
83	Total	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
84	Sciences de la santé	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
85	Sciences pures	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
86	Sciences appliquées	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
87	Arts	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
88	Lettres	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
89	Sciences humaines	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
90	Éducation	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
91	Droit	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
92	Administration	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
93	Autres	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
	Remarques							

	Nom de l'établissement : Siège social Université du Québec								Date :				
									Page 2 de 6				
	I. Éléments d'information		II. Observations										
	INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
	Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	1er cycle - Baccalauréat et autres sanctions		Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
				Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions
94	Total¹		n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
95	Sciences de la santé		n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
96	Sciences pures		n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
97	Sciences appliquées		n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
98	Arts		n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
99	Lettres		n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
100	Sciences humaines		n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
101	Éducation		n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
102	Droit		n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
103	Administration		n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
104	Autres		n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
105	Femmes		%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
106	Sciences de la santé		%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
107	Sciences pures		%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
108	Sciences appliquées		%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
109	Arts		%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
110	Lettres		%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
111	Sciences humaines		%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
112	Éducation		%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
113	Droit		%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
114	Administration		%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
115	Autres		%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
	Remarques												
	2e cycle - Maîtrise + autres sanctions		Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
				Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions
116	Total		n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
117	Sciences de la santé		n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
118	Sciences pures		n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
119	Sciences appliquées		n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

120	Arts	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
121	Lettres	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
122	Sciences humaines	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
123	Éducation	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
124	Droit	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
125	Administration	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
126	Autres	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
127	Femmes	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
128	Sciences de la santé	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
129	Sciences pures	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
130	Sciences appliquées	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
131	Arts	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
132	Lettres	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
133	Sciences humaines	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
134	Éducation	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
135	Droit	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
136	Administration	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
137	Autres	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
	Remarques												
3e cycle - Doctorat + autres sanctions	Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023			
		Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions		
138	Total	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
139	Sciences de la santé	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
140	Sciences pures	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
141	Sciences appliquées	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
142	Arts	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
143	Lettres	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
144	Sciences humaines	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
145	Éducation	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
146	Droit	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
147	Administration	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
148	Autres	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
149	Femmes	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
150	Sciences de la santé	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
151	Sciences pures	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
152	Sciences appliquées	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
153	Arts	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
154	Lettres	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
155	Sciences humaines	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	

156	Éducation	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
157	Droit	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
158	Administration	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
159	Autres	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
	Remarques												
	Total - Grades + autres sanctions	Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		
			Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	
160	Total	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
161	Sciences de la santé	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
162	Sciences pures	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
163	Sciences appliquées	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
164	Arts	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
165	Lettres	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
166	Sciences humaines	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
167	Éducation	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
168	Droit	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
169	Administration	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
170	Autres	n	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
171	Femmes	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
172	Sciences de la santé	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
173	Sciences pures	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
174	Sciences appliquées	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
175	Arts	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
176	Lettres	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
177	Sciences humaines	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
178	Éducation	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
179	Droit	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
180	Administration	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
181	Autres	%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
	Remarques												

Nom de l'établissement : Siège social Université du Québec										Date :							
										Page 3 de 6							
I. Éléments d'information				II. Observations													
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE				Nombre de diplômés/persévérants et taux de réussite parmi la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade													
				2012		2014		2016		2018		2019		2020		2021	
Taux de réussite des études de baccalauréat																	
182	Persévérance après 1 an			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
183	Diplomation après 6 ans			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
	Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																
184	Sciences de la santé			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
185	Sciences pures			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
186	Sciences appliquées			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
187	Arts			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
188	Lettres			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
189	Sciences humaines			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
190	Éducation			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
191	Droit			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
192	Administration			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
193	Autres			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
	Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
194				S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
195	Sciences de la santé			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
196	Sciences pures			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
197	Sciences appliquées			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
198	Arts			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
199	Lettres			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
200	Sciences humaines			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
201	Éducation			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
202	Droit			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
203	Administration			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
204	Autres			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
	Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
205				S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
206	Sciences de la santé			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
207	Sciences pures			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
208	Sciences appliquées			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
209	Arts			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
210	Lettres			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
211	Sciences humaines			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
212	Éducation			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
213	Droit			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
214	Administration			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
215	Autres			S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
Remarques																	
À la demande du MES, il s'agit ici du nombre de personnes en persévérance et du nombre de personnes diplômées et non du nombre de personnes de la cohorte initiale comme mentionné dans le titre et la définition du document.																	

	Nom de l'établissement : Siège social Université du Québec							Date :		
								Page 4 de 6		
	I. Éléments d'information		II. Observations							
	INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade							
	Durée moyenne des études au baccalauréat		Unité	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
216	Sciences de la santé		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
217	Sciences pures		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
218	Sciences appliquées		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
219	Arts		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
220	Lettres		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
221	Sciences humaines		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
222	Éducation		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
223	Droit		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
224	Administration		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
225	Autres		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
226	Ensemble des secteurs		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	Durée moyenne des études de maîtrise			2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
227	Sciences de la santé		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
228	Sciences pures		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
229	Sciences appliquées		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
230	Arts		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
231	Lettres		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
232	Sciences humaines		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
233	Éducation		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
234	Droit		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
235	Administration		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
236	Autres		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
237	Ensemble des secteurs		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	Durée moyenne des études de doctorat			2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
238	Sciences de la santé		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
239	Sciences pures		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
240	Sciences appliquées		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
241	Arts		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
242	Lettres		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
243	Sciences humaines		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
244	Éducation		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
245	Droit		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
246	Administration		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
247	Autres		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
248	Ensemble des secteurs		an	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	Remarques									
	Une cellule vide représente l'absence de diplômés pour une cohorte choisie, ainsi la durée moyenne des études ne peut être calculée.									

	Nom de l'établissement : Siège social Université du Québec					Date :	
						Page 5 de 6	
	I. Éléments d'information		II. Observations				
	INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL						
	Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)						
	Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023P
249	Hommes	n	56	57	60	65	58
250	Direction	n	13	12	13	14	14
251	Haute direction	n	1	1	1	1	2
252	Autre personnel de direction	n	12	11	12	13	12
253	Professeurs	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
254	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
255	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
256	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
257	Personnel de gérance	n	0	0	0	0	0
258	Personnel professionnel	n	36	39	39	44	39
259	Personnel technique	n	5	5	7	6	4
260	Personnel de bureau	n	2	1	1	1	1
261	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	0	0	0	0	0
262	Personnel métiers et services	n	0	0	0	0	0
263	Personnel périphérique de soutien	n	0	0	0	0	0
264	Femmes	n	64	65	66	78	78
265	Direction	n	9	7	9	13	13
266	Haute direction	n	3	2	3	3	2
267	Autre personnel de direction	n	6	5	6	10	11
268	Professeurs	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
269	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
270	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
271	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
272	Personnel de gérance	n	0	0	0	0	0
273	Personnel professionnel	n	29	33	35	42	44
274	Personnel technique	n	12	11	9	9	9
275	Personnel de bureau	n	14	14	13	14	12
276	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	0	0	0	0	0
277	Personnel métiers et services	n	0	0	0	0	0
278	Personnel périphérique de soutien	n	0	0	0	0	0

279	Total	n	120	122	126	143	136
280	Direction	n	22	19	22	27	27
281	Haute direction	n	4	3	4	4	4
282	Autre personnel de direction	n	18	16	18	23	23
283	Professeurs	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
284	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
285	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
286	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
287	Personnel de gérance	n	0	0	0	0	0
288	Personnel professionnel	n	65	72	74	86	83
289	Personnel technique	n	17	16	16	15	13
290	Personnel de bureau	n	16	15	14	15	13
291	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	0	0	0	0	0
292	Personnel métiers et services	n	0	0	0	0	0
293	Personnel périphérique de soutien	n	0	0	0	0	0
	Remarques						
	Les données sur le personnel pour l'année 2022-2023 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune validation détaillée dans le cadre de l'enquête SYSPER, celle-ci étant encore en production à ce jour. Les mêmes paramètres ont toutefois été appliqués aux données préliminaires de 2022-2023, de façon à pouvoir transmettre une donnée comparable pour l'année la plus récente. Les données sur le personnel ne comptabilisent que les individus qui occupaient un emploi à temps plein au 1er octobre de chaque année et ce, sans égard au statut d'emploi, conformément aux directives de la grille. Cette méthode de calcul ne fournit qu'un portrait partiel des effectifs universitaires en excluant tout le personnel à temps partiel et ne permet plus la distinction entre le personnel régulier et non régulier, comme par le passé. Les individus non genrés ou pour lesquels le genre n'est pas documenté au système sont exclus des répartitions homme/femme, mais font partie des totaux.						

	Nom de l'établissement : Siège social Université du Québec				Date :	
					Page 6 de 6	
	I. Éléments d'information	II. Observations				
	INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE					
	Fonds de recherche par source de financement	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
		k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
294	Fonds de recherche (total)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
295	Subventions d'infrastructure de la FCI	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
296	Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
297	Chaires de recherche du Canada	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
298	Organismes subventionnaires canadiens	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
299	Gouvernement du Canada	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
300	Subventions de recherche du Québec	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
301	Fonds de recherche du Québec	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
302	Gouvernement du Québec	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
303	Autres sources	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
304	Contrats	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
	Remarques					
	Chaires de recherche (nombre)	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
		n	n	n	n	n
305	Unité de recherche	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
306	Chaire de recherche du Canada	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
307	Autres chaires de recherche	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
	Remarques					
	Fonds de recherche par secteur disciplinaire	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
		k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
308	Fonds de recherche (total)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
309	Sciences de la santé	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
310	Sciences pures	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
311	Sciences appliquées	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
312	Arts	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
313	Lettres	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
314	Sciences humaines	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

315	Éducation	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
316	Droit	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
317	Administration	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
318	Autres	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
	Remarques					
	Taux de professeurs disposant de fonds de recherche	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
		%	%	%	%	%
319	Professeurs-chercheurs financés	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
320	Sciences de la santé	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
321	Sciences pures	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
322	Sciences appliquées	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
323	Arts	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
324	Lettres	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
325	Sciences humaines	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
326	Éducation	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
327	Droit	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
328	Administration	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
329	Autres	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
	Remarques					
	Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
		\$	\$	\$	\$	\$
330	Financement médian (ensemble des secteurs)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
331	Sciences de la santé	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
332	Sciences pures	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
333	Sciences appliquées	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
334	Arts	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
335	Lettres	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
336	Sciences humaines	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
337	Éducation	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
338	Droit	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
339	Administration	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
340	Autres	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
	Remarques					

3.2 MESURES PRISES POUR L'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

L'équipe réseau de l'UQ n'offre pas de services directement aux personnes étudiantes. Elle regroupe cependant une panoplie de spécialistes qui, dans leurs différents secteurs, assument un leadership fort pour répondre aux enjeux vécus par les populations étudiantes. Ces spécialistes appuient les 10 établissements du réseau, pour réaliser des dossiers d'intérêt commun, développer des outils, partager des expertises et des connaissances, tout en respectant leur autonomie et leurs spécificités. Pour illustrer cet important travail, quelques initiatives structurantes conçues et pilotées par le siège social sont décrites dans cette section concernant la réussite étudiante, la santé mentale et les capacités de collaboration.

3.2.1 Trois Mesures phares d'encadrement et de soutien des étudiantes et étudiants

Mentionnons trois mesures phares innovantes, développées et coordonnées par les équipes de l'UQ, et qui, au fil des ans, ont été reconnues par le MES, pour être déployées au-delà du réseau de l'UQ.

MESURE PHARE 1. CONCEVOIR ET DÉPLOYER DES INITIATIVES COLLECTIVES EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une des grandes forces de l'UQ est de mettre en synergie une multiplicité d'acteurs concernés par un enjeu et de les amener à développer des outils, des services et autres réponses adaptées. Compte tenu de sa mission d'accessibilité, l'UQ a toujours accordé beaucoup d'attention aux caractéristiques de sa population étudiante, développant des enquêtes et déployant des analyses rendues disponibles aux différentes tables et comités qui peuvent alors identifier des enjeux et imaginer des solutions. Cette dynamique est à la source des initiatives collectives structurantes. Citons en trois :

L'Initiative sur la Santé Mentale aux Études Supérieures (ISMÉES) développée par des directrices et directeurs des services aux étudiants du réseau de l'Université du Québec, est financée depuis 2021 par le MES dans le cadre de son Plan d'action pour la santé mentale en enseignement supérieur (PASME) ainsi que par le MSSS et est coordonnée par l'UQ. L'ISMÉES vise à faciliter l'accès et la mise en commun des connaissances en matière de santé mentale étudiante pour l'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur et à mobiliser cette communauté autour des enjeux de santé mentale étudiante. L'ISMÉES est mandatée pour développer une plateforme Web, organiser et animer le Réseau interuniversitaire des intervenantes et intervenants en santé mentale étudiante (RIISMÉ), réaliser la campagne annuelle de sensibilisation à la santé mentale étudiante en enseignement supérieur (2024 et 2025), organiser les Journées annuelles de diffusion et de transfert des connaissances en matière de santé mentale étudiante en enseignement supérieur (2024 et 2025) et mettre en valeur les actions de promotion de la santé mentale positive des jeunes adultes en enseignement supérieur.

Le projet *Transitions réussies vers les études supérieures : un défi interordres* est une autre initiative originale de l'UQ financée par le MES. Il s'inscrit dans le cadre de la mesure 4.5 du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026, « Soutenir la recherche et le partage d'expertise portant sur la réussite et les bonnes pratiques en la matière ». Ce projet (2022-2025) consiste à construire et diffuser un modèle de soutien aux transitions entre les ordres secondaires, collégial et universitaire. Les mesures mises de l'avant s'appuieront sur la collaboration interordres et cibleront des effets sur la poursuite, la rétention et la réussite des études et prioriseront les besoins des élèves et des étudiantes et étudiants issus de milieux à faible capital scolaire et socioéconomique, tout en valorisant la participation familiale. Le projet s'appuie sur les initiatives portées par six regroupements interordres régionaux et sur une riche collaboration composée de six établissements universitaires, de 21 cégeps, de cinq centres de

services scolaires, trois pôles régionaux en enseignement supérieur, deux carrefours jeunesse-emploi, du Regroupement des cégeps de Montréal, de FADIO¹, du CRÉPAS², d'ÉCOBES³, de Services Québec.

En 2022, le Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES) – une initiative propulsée par l'UQ depuis 2002 – a eu le mandat de mettre en place l'Observatoire pour la réussite en enseignement supérieur (ORES). Sa mission est de centraliser la diffusion de la recherche en matière de réussite, favoriser le transfert de connaissances et contribuer à l'adoption de meilleures pratiques par les différents actrices et acteurs des réseaux collégial et universitaire. La création de l'Observatoire, en mars 2023, s'inscrit dans le cadre du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026 (PARES) du MES. Déjà, seulement quelques mois après le lancement de ses activités publiques, l'ORES s'est imposé comme un lieu de convergence nécessaire et utile pour les actrices et acteurs de l'enseignement supérieur : son modèle éprouvé de veille informationnelle permet de mettre en évidence les enjeux émergents, les plus récentes recherches scientifiques et les initiatives porteuses émanant des établissements; sa revue de vulgarisation scientifique sur la réussite rend les résultats de recherche plus accessibles; ses dossiers thématiques vulgarisent des enjeux complexes et offrent des pistes d'action concrètes; ses activités publiques contribuent concrètement à des maillages enrichissants et des synergies interordres, interétablissements et interdisciplinaires.

MESURE PHARE 2. SOUTIEN À L'INTERNATIONALISATION

La collaboration entre les établissements du réseau de l'UQ en matière d'internationalisation des études a été stimulée par la Politique québécoise de financement des universités qui prévoit, depuis 2018, la déréglementation des frais de scolarité des étudiants internationaux de premier et de deuxième cycles (à l'exception de ceux inscrits à des formations orientées vers la recherche). La Direction du soutien à la recherche et à l'internationalisation de l'UQ soutient le Comité d'orientation stratégique en matière d'internationalisation (COSI). Ce dernier œuvre dans le domaine de l'internationalisation de l'enseignement supérieur et déploie des moyens qui favorisent l'intégration d'une perspective internationale dans tous les aspects de la mission universitaire.

L'internationalisation des établissements implique un accroissement très important des demandes d'admission de candidates et candidats présentant un cursus de formation international. La Direction du recensement et des déclarations de l'UQ a initié le déploiement du *SuperGuide* à l'automne 2022, soit un portail SharePoint pour soutenir les services d'admission dont le travail d'évaluation des relevés de notes et diplômes internationaux est devenu très complexe, notamment en raison des enjeux de fraude.

Le développement des partenariats en soutien à l'internationalisation des études s'est poursuivi, notamment par le démarrage du projet réseau «Développement de formules de mobilité étudiante» (financé par la règle 2.1.6.), par l'identification des espaces d'intérêt commun à fort potentiel d'internationalisation pour le déploiement des initiatives collectives ou par la mise en place d'un répertoire des outils et des bonnes pratiques pour soutenir l'internationalisation de l'enseignement supérieur. Des développements significatifs ont aussi été réalisés, dont le renouvellement de l'entente de collaboration avec l'organisme colombien COLFUTURO permettant l'octroi de généreuses bourses d'études par ce dernier complémentées par une bourse des établissements d'accueil de l'UQ couvrant les frais majorés normalement applicables.

¹ Formation à distance interordres – Bas-St-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine

² Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay–Lac-St-Jean

³ Centre d'études des COnditions de vie et des BEsoins de la population

MESURE PHARE 3. DES CONNAISSANCES STRATÉGIQUES SUR LES POPULATIONS ÉTUDIANTES

L'UQ a mis en place une série d'enquêtes et de traitement de données pour offrir aux établissements du réseau de l'UQ une connaissance unique sur les besoins de leurs populations étudiantes. Cette connaissance leur permet ensuite de mieux cibler leurs actions pour favoriser tant l'accessibilité et la persévérance que la réussite de leurs étudiantes et étudiants, la plupart ayant des parcours atypiques.

Les travaux menés par la Direction du recensement et des déclarations (DRD) et la Direction de la recherche institutionnelle (DRI) permettent aux établissements du réseau de bénéficier d'informations rigoureuses et pertinentes. Ces directions se partagent entre autres l'analyse des déclarations GDEU, SIFU, SIRU, SYSPER, UCASS et ACPAU des établissements. Il s'agit d'un exemple probant où les économies d'échelle se conjuguent avec une plus grande capacité d'action. Plus spécifiquement, la DRD réalise diverses analyses financières et stratégiques dont plusieurs portent sur l'évolution constante des règles de financement des universités. De son côté, la DRI met en valeur diverses sources d'informations et de données pour comprendre, analyser et positionner les établissements du réseau sur l'échiquier québécois, canadien et nord-américain. Son équipe mène des analyses de haut niveau afin de soutenir les établissements dans leurs décisions importantes et leur planification institutionnelle.

Au cours des dernières années, ces équipes ont développé des outils valorisant les données massives accumulées au fil des ans, pour mieux en extraire les connaissances. Pensons aux tableaux de bord présentant des portraits détaillés pour chacun des établissements. Cet outil unique permet de situer l'institution dans un environnement plus large et de saisir l'évolution de ses activités dans tous les domaines, apportant ainsi une perspective comparative et longitudinale. Ce travail spécialisé, souvent pionnier, a rendu possible le développement de partenariats avec des organismes externes au réseau tels que : l'ACPAU, le MES, le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), le Conseil supérieur de l'éducation, la Commission de la culture et de l'éducation ainsi que des universités.

Le réseau de l'UQ participe à diverses enquêtes de portée pancanadienne ou nord-américaine, en plus de réaliser ses propres enquêtes. Les données de toutes ces enquêtes sont analysées et des portraits descriptifs et comparatifs sont préparés pour chacun des établissements afin d'orienter la prise de décision. Ces données permettent d'avoir une perspective longitudinale et comparative avec les autres établissements au Québec, au Canada et en Amérique du Nord. En 2022-2023, les UQ ont participé aux enquêtes suivantes : Canadian Graduate and Professional Student Survey (CGPSS), National Survey of Student Engagement (NSSE), l'enquête sur la persévérance aux études de baccalauréat à temps complet menée à l'échelle de l'Amérique du Nord et le sondage Science, Technology, Engineering and Mathematics Survey (STEM) du CSRDE.

L'UQ produit aussi ses propres enquêtes dont ICOPE (Indicateurs de Conditions de Poursuite des Études). Ce recensement réalisé aux cinq ans s'adresse aux nouvelles personnes étudiantes du réseau. La dernière collecte s'est déroulée à l'automne 2022 et les analyses sont en cours, menées par la DRI. Les résultats à venir permettront de tracer le profil de la population étudiante à son entrée à l'université, de suivre son évolution et ses besoins au fil des ans et de soutenir sa réussite. Un effort est notamment fait pour distinguer certaines populations étudiantes spécifiques comme celles autochtones ou venant de l'international, afin de mieux en cibler le soutien. Aussi, l'UQ administre auprès du corps professoral, parallèlement à l'enquête CGPSS, une enquête sur l'encadrement aux cycles supérieurs. Ayant été instaurée en 2016, elle s'adresse à tous les professeures et professeurs des établissements du réseau de l'UQ qui encadrent des étudiantes et étudiants dans les programmes de recherche et vise à mieux connaître et à soutenir les pratiques favorables à la réussite des études. La dernière collecte de cette enquête s'est déroulée à l'hiver 2022 et celle-ci est récurrente aux 6 ans.

Pour alimenter les réflexions sur les impacts du programme gouvernemental Bourses Perspective Québec, une première analyse sur les étudiantes et étudiants bénéficiant de ces bourses a été réalisée à partir des données de l'enquête ICOPE. Ces résultats originaux ont été présentés au MES et rendus publics dès le mois de février 2023.

3.2.2 Autres mesures d'encadrement des étudiantes et étudiants

LE FODAR, UN OUTIL POUR COLLABORER, DÉVELOPPER, INNOVER ET PRENDRE DES RISQUES

Le Fonds de développement académique du réseau (FODAR) est depuis plusieurs années un outil essentiel à l'émergence et à la mise en œuvre de partenariats et d'initiatives collectives. Il est pourvu d'une enveloppe annuelle de près de 2 M\$, financée conjointement par les établissements (50 %) et par l'UQ (50 %). Il soutient de nombreuses initiatives et activités collectives en matière de formation, de recherche et création, et de développement académique au sein des 10 établissements. Le Fonds est structuré en trois volets. Le premier, **Grandes initiatives réseau** (GIR), encourage les initiatives structurantes et à grande portée. Depuis 2015, quatre GIR ont été lancées au sein du réseau. Deux concernent la reconnaissance des acquis et la réussite et deux autres concernent la recherche en santé et sur la forêt (voir point 3.3.1). Le volet **Développement institutionnel** permet aux établissements de mener des initiatives institutionnelles qui répondent à leurs besoins stratégiques en matière de développement académique, mais également de mutualiser certains projets entre établissements du réseau (par exemple, trois établissements ont embauché une ressource spécialisée en gestion des données de la recherche).

UN FONDS POUR SOUTENIR LA VIE RESEAU, L'ÉCHANGE DE BONNES PRATIQUES ET LE TRAVAIL COLLECTIF

Le troisième volet du FODAR, dit Communauté réseau, vise quant à lui à soutenir la vie en réseau et les initiatives de collaboration interétablissements, dont une cinquantaine de groupes de travail et de communautés de pratique. De plus en plus d'organismes reconnaissent la valeur de telles stratégies. Il s'agit cependant d'une pratique forte propulsée par l'équipe réseau de l'UQ depuis des décennies pour augmenter les synergies et les collaborations structurantes.

Les groupes de travail ou de réflexion sont des regroupements ad hoc d'intervenants des établissements permettant de travailler conjointement autour d'un même enjeu dans le but d'en faire l'analyse, de le documenter et de définir des pistes de solution potentielles à court, moyen et long terme. L'UQ soutient plus de 50 groupes de travail qui se penchent, entre autres sur la reconnaissance des acquis, le libre accès, les éditeurs prédateurs, les données bibliométriques, l'allègement des travaux des comités d'autoévaluation, l'évaluation des relevés de notes et des diplômes internationaux, l'inventaire du financement de la recherche, l'agrément des programmes, l'évaluation, la réussite, la connaissance de la population étudiante, etc.

Les communautés de pratique permettent le réseautage, le renforcement des compétences ainsi que le développement de formations, de matériel et de solutions aux enjeux. Souvent actives à distance grâce aux technologies numériques, elles nécessitent **aussi** un travail en présentiel et le dégagement de fonds pour financer des activités de production d'outil ou de communication notamment, ce qui est possible grâce à un financement du FODAR. Plusieurs membres de l'équipe réseau soutiennent et animent ainsi, chaque année, de nombreuses communautés de pratique. Les sujets sont variés : l'utilisation du système d'inventaire du financement de la recherche (IFR); les services aux étudiantes et étudiants de l'international, le développement de la recherche, le développement et l'évaluation de programmes, l'accompagnement des étudiantes et étudiants étrangers, les programmes conjoints, la reconnaissance des acquis (RAC) et les compétences informationnelles.

À l'automne 2021, l'équipe réseau a mis en place la Communauté pour la réussite étudiante au réseau de l'UQ (CRÉRUQ). Cette communauté répond à un besoin exprimé par les établissements de se concerter et de collaborer dans le cadre de leur mise en œuvre du Plan d'action ministériel sur la réussite en enseignement supérieur (PARES). La CRÉRUQ regroupe les personnes qui ont la responsabilité de coordonner la mise en œuvre institutionnelle du PARES. La CRÉRUQ permet l'échange et le partage de pratiques entre les établissements, la collaboration interétablissements, le partage de ressources et le développement de l'expertise. Deux ressources ont été embauchées pour appuyer cette communauté dont l'une accompagne les établissements spécifiquement dans leurs travaux d'évaluation d'impact des mesures mises en place.

Sur les questions touchant les Premiers Peuples, la Table de travail sur les réalités autochtones (TTRA), composée de représentants des 10 établissements et animée par l'équipe réseau de l'UQ, a pour mandat d'articuler et de nourrir une vision collective et stratégique et d'accompagner les établissements dans leurs démarches. De même, une communauté de pratique rassemble les professionnelles et professionnels responsables du soutien des étudiantes et étudiants autochtones. Parmi les outils réalisés par ces deux groupes et rendus accessibles à toute la communauté universitaire, citons : la série de Webinaires sur la place des Premiers Peuples dans le milieu universitaire | Université du Québec (uquebec.ca) et le guide « Pistes pour accueillir et accompagner la population étudiante des Premiers Peuples à l'université ».

Plusieurs initiatives ont été lancées visant l'équité, la diversité et l'inclusion, soutenues par la Table réseau des responsables en EDI (TRREDI) ainsi que le Groupe en EDI du réseau de l'UQ (GEDIRUQ). Des fiches sur le recrutement inclusif ont été produites pour outiller les responsables des processus d'embauche. L'équipe réseau de l'UQ a aussi développé des capsules et fiches destinées aux gestionnaires et membres du personnel, financé par le MES dans le cadre de son plan d'action pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur. Cet automne, cette boîte à outils sera présentée dans les instances du réseau pour favoriser sa réappropriation par les décideurs des établissements.

Le PARES (mesure 4.4) et le PASME (mesure 1.3) du MES encouragent tous les deux l'évaluation des mesures implantées. En soutien aux établissements, une Communauté virtuelle d'apprentissage en évaluation réunissant 17 membres de 9 de nos 10 établissements, a été créée et a vu le jour en janvier 2023. Parallèlement, un service d'accompagnement est proposé par une conseillère en mesure et évaluation afin d'accompagner les établissements dans la conception de plans d'évaluation. Ces initiatives sont de nouvelles pierres à l'édifice du développement d'une culture d'évaluation et d'organisation apprenante au sein du réseau de l'UQ.

ACTIONS POUR RENFORCER LES COMPÉTENCES ET SOUTENIR LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

La direction des études, de la formation et du développement académique (DEFDA), la direction du soutien aux études et des bibliothèques (DSEB) ainsi que le Sous-comité sur la réussite (SCR) jouent un rôle essentiel dans la conception et la mise en œuvre de stratégies touchant les compétences des personnes étudiantes.

Déploiement du plan de développement individuel (PDI) : L'objectif du PDI est de permettre aux personnes étudiantes de suivre un parcours personnalisé d'autoévaluation et préparation à la vie professionnelle en fonction de leurs besoins, de leurs intérêts et de leurs objectifs académiques. Il a été déployé dans trois établissements (INRS, UQAC et ENAP) et sera déployé dans deux autres établissements au cours de la prochaine année. Les premières observations suggèrent que le PDI stimule l'autonomie des personnes étudiantes et les accompagne à adapter leurs compétences afin d'offrir un plus large éventail d'options de carrières académiques ou non après la diplomation.

Offre de formation pour les compétences professionnelles de recherche : Afin de favoriser la réussite des personnes étudiantes aux cycles supérieurs et de les préparer à une future carrière professionnelle,

l'équipe réseau a **soutenu l'élaboration**, au cours de l'année écoulée, d'un nouveau cours portant sur la conduite responsable en recherche (EDU-6463), qui sera ouvert aux inscriptions à partir de l'année universitaire 2023-2024. Ce cours vient s'ajouter à notre offre existante, qui comprenait déjà deux cours (soit EDU-6460 Préparation d'une communication scientifique et EDU-6461 Gestion de mon projet de recherche). Un **quatrième** cours axé sur la relation avec les milieux est en cours d'élaboration, tandis que deux autres cours sont en phase d'appel de propositions, l'un sur le transfert des connaissances, et l'autre sur l'entrepreneuriat.

Compétences informationnelles : À l'ère du numérique et de la société du savoir, les compétences informationnelles représentent un enjeu de première importance pour les futurs diplômés et travailleurs. Or, des lacunes sont observées chez les étudiantes et étudiants universitaires, comme le montrent les résultats du portrait des compétences informationnelles des étudiantes et étudiants du réseau de l'UQ. Depuis vingt ans, plusieurs initiatives, outils et ressources ont été développés par le Groupe de travail sur la Promotion du développement des compétences informationnelles (GT-PDCI), afin de soutenir le développement des compétences informationnelles des étudiantes et étudiants. Entre autres réalisations récentes, mentionnons la collaboration avec l'Acfas pour offrir des formations sur la communication scientifique et la communication orale, en amont du congrès annuel de l'Acfas, ainsi que des services-conseils pour soutenir les affichistes et les présentateurs durant le congrès. Également, la tenue d'un café virtuel concernant les fausses nouvelles et d'un autre concernant les compétences numériques afin de favoriser les échanges, la découverte des outils disponibles et de sensibiliser les employés des bibliothèques du réseau a formé la communauté universitaire sur ces sujets.

Compétences numériques : Sous la coordination de l'équipe réseau, un comité réunissant des représentants des 10 établissements a conçu une ressource éducative de type « jeu sérieux » pour soutenir le développement de la compétence numérique de l'étudiante et étudiant universitaire : Odyssée numérique. Ce projet est en phase avec le Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur (Gouvernement du Québec, 2018) et se base sur le Cadre de référence de la compétence numérique (ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur [MEES], 2019). En 2021, l'UQ a accordé un financement de 50 000 \$ par le biais de son Fonds de développement de l'enseignement à distance (FODED), créé pour favoriser des initiatives dans le domaine numérique. Le projet a ensuite obtenu un financement du MES de 228 000 \$ en 2021-2022 et de 257 027 \$ en 2022-2023. Actuellement disponible sur la plateforme de jeu *Steam*, Odyssée numérique sera aussi accessible sur les plateformes Android et IOS au cours de l'automne 2023, soit quelques semaines après le lancement officiel pour tous les établissements universitaires francophones québécois prévu en octobre 2023.

Compétences et innovations pédagogiques : Le Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique (GRIIP) soutenu par l'équipe réseau de l'UQ rassemble 24 membres (conseillers pédagogiques, technopédagogues, enseignants universitaires, responsables des services de pédagogie ou spécialistes en sciences de l'éducation) qui partagent leurs approches, conçoivent diverses ressources pédagogiques et documentent des pistes d'action pour permettre de relever les défis communs chez les équipes œuvrant dans le soutien à l'enseignement. La diffusion et le transfert occupent une place importante au GRIIP. En 2022-2023, l'équipe a publié 7 bulletins; organisé trois webinaires (pédagogie humaine et inclusive, Quartier virtuel comme espace d'apprentissage, éducation en plein air dans l'enseignement supérieur); organisé deux Cafés pédagogiques s'adressant à tous les membres du réseau UQ pour discuter de façon informelle de thématiques d'intérêts communs comme la migration vers Moodle 4.1 et l'intégration de WooclapMicro Learning; organisé le concours Lumières sur l'innovation pédagogique qui vise à valoriser l'innovation technologique et à mettre en lumière les pratiques innovantes qui améliorent la qualité de l'enseignement universitaire. Les réalisations sont publiées sur leur site Web et sur les réseaux sociaux.

Parmi les contributions notoires, le GRIIP a mis en place une plateforme numérique et développé au fil des ans, de façon innovante, une série de modules d'autoformation sur les compétences pédagogiques des nouveaux enseignants universitaires. Deux nouveaux modules sont en développement : Formation à distance et Place aux premiers peuples dans l'enseignement universitaire (<https://enseigner.l'universite.com>). Ces modules sont accompagnés d'une communauté d'apprentissage soutenue par l'équipe réseau de l'UQ.

Soutien aux compétences du personnel des services aux étudiants : L'équipe réseau soutient le développement de compétence du personnel des services aux étudiantes et étudiants pour qu'il soit mieux à même de répondre aux besoins des personnes étudiantes et ainsi favoriser leur réussite. À la demande d'universités hors du réseau UQ, l'édition de juin 2022 du colloque des services aux étudiants a été ouverte à toutes les universités québécoises. Le colloque a réuni plus de 250 personnes des directions des services aux étudiants universitaires. L'édition de 2024, financée par le MES, sera interordres et s'adressera aussi au niveau collégial. De plus, l'équipe réseau anime le Portail des services aux étudiants, un site Web basé sur une veille informationnelle qui permet la diffusion d'informations actuelles et pertinentes dans les secteurs couverts par les services aux étudiants (8636 visites en 2022-2023) et un groupe Facebook privé qui compte 170 membres.

Soutien au développement des compétences en matière d'évaluation : Dans le cadre de la Communauté pour la réussite étudiante au réseau de l'UQ, les établissements ont souhaité s'outiller en évaluation afin de pouvoir répondre aux incitations ministérielles du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur et du Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur. Afin de développer des connaissances en matière d'évaluation et d'apprendre des initiatives des autres établissements du réseau et de leurs avancées, une Communauté virtuelle d'apprentissage en évaluation a vu le jour en janvier 2023 et réunit 17 membres représentant neuf des dix établissements du réseau. Ainsi, les établissements cheminent collectivement vers un but commun : la mise sur pied de projets d'évaluation permettant d'ajuster, de renforcer et d'améliorer les initiatives de réussite au service de la communauté étudiante dans les établissements. La Communauté est soutenue par l'expertise d'une conseillère en mesure et évaluation qui fait partie de l'équipe réseau.

DÉVELOPPEMENT DE PROGRAMME, ÉVALUATION ET SOUTIEN AUX PROGRAMMES OFFERTS EN PARTENARIAT

Pour les universités, une première condition de réussite est de pouvoir proposer une offre de programmes en phase avec les besoins des Québécoises et des Québécois, avec les défis de nos sociétés et avec les compétences recherchées sur le marché du travail. À cet égard, le développement et l'évaluation de programmes sont des opérations situées au cœur de la mission académique des établissements.

Par ailleurs, l'accessibilité à une diversité de programme sur tout le territoire est également au cœur de la mission de l'UQ. Aujourd'hui, les établissements du réseau UQ sont impliqués dans 75 % des programmes d'études offerts en partenariat au Québec. Le FODAR soutient financièrement 13 d'entre eux.

La DEFDA soutient le développement et l'évaluation des programmes, y compris des programmes offerts en partenariat, afin de favoriser l'accessibilité et la réussite à l'enseignement supérieur :

- Conseil au développement de nouveaux programmes d'études : service de soutien-conseil, animation d'une communauté de pratique des professionnelles et professionnels en développement de programmes, accompagnement offert au personnel nouvellement embauché, développement d'outil et de documents d'information. Pour l'année 2022-2023, une dizaine de projets de programmes de grade ont été analysés en collaboration avec les établissements.

- Participation aux travaux d'un groupe de travail constitué de représentants des universités, du BCI et de la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP), qui réfléchit à la révision des mécanismes et procédures ayant cours pour rendre plus efficace le processus conduisant à l'autorisation de la création ou de la modification d'un programme.
- Appui aux processus d'agrément des programmes : développement en cours d'une cartographie des étapes d'agrément (déjà déployé en sciences infirmières).
- Appui à l'évaluation de programmes (douze programmes de 2010 à 2020) : développement d'outils, accompagnement des équipes en place dans le travail d'évaluation; formation du nouveau personnel en évaluation de programme, organisation de formations sur mesure, animation d'une communauté de pratique, pilotage des évaluations des programmes conjoints, participation aux travaux d'un groupe de travail constitué de représentants des universités et du BCI dont le mandat est de revoir le mandat de la Commission de vérification de l'évaluation des programmes (CVEP), la politique du BCI en matière d'évaluation de programme, ainsi que le guide d'application de la politique. Une première version de ces documents a été présentée à l'ensemble des universités québécoises, en juin 2023.
- Accompagnement et soutien des programmes offerts en partenariat : conception et la révision des protocoles d'entente, développement de guides et d'outils pouvant favoriser la collaboration interétablissements, soutien de la mobilisation et de l'action concertée, coordination des démarches interétablissements de modification des programmes, création de nouveaux programmes en partenariat. Au cours de l'année 2022-2023, la DEFDA a soutenu l'offre conjointe des programmes de 2e cycle pour les infirmières praticiennes spécialisées (IPS) (initiative soutenue par la règle budgétaire Reconfiguration de l'offre de formation) ainsi que les modifications apportées au programme de doctorat en éducation, à la maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers, au programme de doctorat en sciences de l'environnement et au doctorat en lettres. Un projet de programme de doctorat de premier cycle en pharmacie est aussi en développement.

3.3 PROGRAMMES D'ACTIVITÉS DE RECHERCHE

En vertu de son rôle, le personnel de l'équipe réseau de l'UQ ne réalise pas d'activités de recherche comme tel, mais il œuvre à renforcer les conditions d'exercice de ces activités dans les 10 établissements. Entre autres, l'équipe réseau stimule les collaborations et met en place des conditions pour faire émerger des initiatives collectives dans le réseau. De plus, elle contribue aux réflexions de la société en matière de recherche. Cette section du rapport expose comment le soutien offert par l'UQ aux établissements en matière de recherche a permis des réalisations remarquables qui n'auraient pas vu le jour sans la synergie interétablissements stimulée par l'équipe réseau.

3.3.1 Principales orientations en soutien à la recherche

Afin de soutenir les établissements dans leurs efforts de développement de la recherche, l'équipe réseau s'investit à différents niveaux : au niveau individuel des chercheuses et chercheurs, au niveau des réseaux et regroupements stratégiques et, enfin, au niveau des politiques publiques.

SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ DE CHERCHEUSES ET DE CHERCHEURS

L'équipe réseau de l'UQ soutient la communauté de chercheuses et de chercheurs du réseau et même d'ailleurs (établissements collégiaux et universitaires hors UQ) par une multitude d'actions et de services. Elle recense et diffuse de l'information sur les opportunités de financement et de reconnaissance, apporte un soutien dans la gestion des données de recherche, par le biais d'un écosystème informationnel de la recherche, accompagne les professionnelles et professionnels des bureaux de la recherche et de la valorisation par le biais d'une communauté de pratique et la production d'outils (par exemple l'outil d'aide à la rédaction d'une demande de subvention) et soutient la communauté de pratique des coordonnatrices et des coordonnateurs des comités d'éthique de la recherche avec des êtres humains.

Elle soutient également les administratrices et administrateurs de la recherche en offrant un « écosystème informationnel de la recherche » à la fois robuste, performant et adapté à leurs besoins de gestion opérationnelle et de positionnement stratégique.

Elle valorise une diversité de modèles d'excellence grâce aux prix d'excellence qu'elle décerne chaque année. Ces derniers permettent de souligner les contributions et le leadership de professeures et professeurs, de chercheuses et chercheurs et de gestionnaires d'exception au sein des 10 établissements du réseau. Ces prix permettent de connaître des parcours et profils variés et de reconnaître l'excellence sous toutes ses formes. Ce moyen permet de renforcer les capacités en enseignement, en recherche et création et en gestion des lauréates et lauréats, puisque chaque prix s'accompagne d'un montant de 15 000 \$. Du fait de leur caractère réseau et parce qu'ils sont majoritairement évalués par des jurys de pairs de l'extérieur des établissements de l'Université du Québec, ces prix conservent un attrait indéniable et représentent un jalon important dans un parcours académique et parfois un tremplin vers d'autres distinctions.

En 2022, une professionnelle de l'équipe réseau, de concert avec trois personnes-ressources de l'Université Laval, de Polytechnique Montréal et du réseau collégial, ont développé et mis en ligne « Le forum québécois en éthique de la recherche ». Il s'agit d'un site permettant de formaliser les échanges entre les membres de cette communauté qui se tiennent à partir de la liste de discussion et de pouvoir consigner les réflexions sur les différents enjeux de l'éthique de la recherche menée avec des êtres humains.

Sur le plan international, l'équipe réseau assure une veille du financement de la recherche à l'international et appuie le développement de la collaboration entre le Québec et le monde en poursuivant sa

collaboration avec le gouvernement du Québec, notamment à travers les Stratégies régionales développées par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF), en vue d'alimenter la prise de décision à partir de données concernant les collaborations scientifiques internationales des chercheuses et chercheurs du réseau de l'UQ.

Depuis 2017, les établissements et les équipes de recherche doivent répondre à de nouvelles exigences du Programme des chaires de recherche du Canada (CRC) en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. À l'hiver 2023, trois ateliers de formation ont été dispensés pour accompagner la préparation de demande de subvention de recherche, auxquels ont participé les personnes conseillères en EDI et celles à la recherche des 10 établissements, ainsi que près de 200 membres du corps professoral.

FÉDÉRER LES FORCES VIVES EN MILIEU UNIVERSITAIRE ET DE PRATIQUE

Le rôle de l'UQ est de fédérer les forces vives en recherche dans des créneaux stratégiques. Le repérage de ces créneaux est grandement facilité par l'utilisation de systèmes d'information collectifs. En effet, au fil des ans et avec le support déterminant du Centre de services communs (CSC) de l'UQ, une importante infrastructure technologique a été conçue et mise en place pour rendre accessibles diverses données liées à la recherche.

Ces données permettent d'analyser les financements de recherche de même que les publications scientifiques des établissements pour voir où se situent les zones d'excellences et de collaboration actuelles ou potentielles.

Une fois un créneau repéré, le FODAR est l'outil privilégié pour fédérer les forces vives, notamment via le volet Grandes initiatives réseau qui permet de mettre en place des initiatives d'envergure. Dans les dernières années, deux projets d'envergures ont permis de fédérer les forces vives en santé et dans les sciences de la forêt :

- Grande initiative en santé et services sociaux (GIR-SSS) 2016-2020 : a permis la création du Regroupement intersectoriel de la recherche en santé de l'Université du Québec (RISUQ) qui rassemble près de 300 chercheuses et chercheurs et plus de 600 membres étudiants. Le déploiement de la programmation scientifique du RISUQ, pour le mieux-être des communautés sur tout le territoire québécois (voir <http://risuq.quebec.ca/>) s'appuie sur les structures déjà en place au sein des 10 établissements de l'UQ ancrés dans plus de 40 municipalités, tout en permettant de les valoriser, de les bonifier et de créer de nouvelles synergies. Sa mission – Vers une santé durable pour toutes et tous | Les trajectoires de santé durable sur les territoires urbains et ruraux du Québec – est de contribuer au mieux-être des communautés dans une perspective interdisciplinaire et intersectorielle où la formation, la recherche, l'innovation et la mobilisation des connaissances sont utilisées pour répondre aux enjeux prioritaires de santé et de services sociaux des différentes collectivités sur tout le territoire du Québec.
- Grande initiative en sciences de la forêt (GIR Forêt) 2021-2024 : qui regroupe plus de 90 chercheuses et chercheurs et plus de 500 étudiantes et étudiants. Son plan d'action vise le développement des sciences de la forêt, le rayonnement de l'expertise au sein du réseau, et la mobilisation de sa force de collaboration. Cette grande initiative a notamment permis la mise sur pied des bases de deux projets de consortium (sur les feux de forêt et sur le caribou forestier), la publication d'un dossier spécial dans le magazine Québec Science, un partenariat avec Savoir Média pour une série documentaire de 6 épisodes sur la forêt, et la signature d'une entente de collaboration avec le Service Canadien des forêts de Ressources naturelles Canada.

CONTRIBUER AUX RÉFLEXIONS POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ET L'ACTION GOUVERNEMENTALE

Au cours de l'année 2022-2023, l'équipe réseau de l'UQ a été particulièrement active quant à la participation aux réflexions menées aux niveaux québécois et canadien sur plusieurs sujets importants pour les décideurs. Comme institution universitaire francophone, l'UQ est régulièrement interpellée pour contribuer et éclairer les débats. Avec l'appui des établissements, son équipe travaille à faire connaître les réalités et les potentiels des diverses constituantes, et plus généralement du rôle des universités. Les questions d'immigration et de francisation ont été à l'avant-plan au cours de 2022-2023. Entre autres, lors du Forum La science en français au Québec et dans le monde, organisé par le FRQ, le président de l'UQ, Alexandre Cloutier, a réitéré l'importance de la préservation et de l'accessibilité de la science en français dans le cadre de la mission de l'UQ et du développement du Québec et des régions.

De plus, l'UQ a déposé les mémoires suivants :

- [Pour une pleine contribution des universités sans faculté de médecine au réseau de la santé et des services sociaux](#) (mai 2023). Mémoire de l'UQ, présenté à la Commission de la santé et des services sociaux dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 15, *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace*.
- [Pour une nouvelle impulsion de l'Université du Québec à la hauteur des aspirations du Québec](#) (juin 2023) Mémoire présenté par l'UQ dans le cadre de l'appel de la ministre de l'Enseignement supérieur entourant la révision de la Politique québécoise de financement des universités.
- [Pour un meilleur soutien financier à la population étudiante aux cycles supérieurs](#) (juillet 2023) Mémoire de l'UQ déposé au comité permanent de la Chambre des communes pour la science et la recherche dans le cadre des travaux sur les bourses d'études supérieures et postdoctorales du gouvernement du Canada.
- [Financement de la recherche, des études et de la science en français: avoir les moyens de nos ambitions](#) (septembre 2023) Mémoire de l'UQ déposé au Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans le cadre des consultations prébudgétaires.
- **Programme de l'expérience québécoise** (août 2023). Lettre déposée à la commission des relations avec les citoyens.

Enfin, elle a joué un rôle de premier plan dans les travaux de réflexion entourant le projet de refonte du Système d'inventaire du financement de la recherche (projet «IFRIQ») menés par le MEIE. L'expertise en gestion informationnelle de la recherche développée par l'UQ au cours des vingt dernières années a grandement contribué à permettre au MEIE d'établir les fondations d'une solution répondant aux attentes de toutes les parties prenantes tout en simplifiant grandement les processus de déclaration pour les établissements universitaires.

3.3.2 Réalisations marquantes sur le plan de la recherche

Le réseau de l'UQ contribue directement au développement scientifique du Québec et au patrimoine mondial des savoirs, par la création, la diffusion et le transfert de connaissances avec et vers les milieux.

Dans les 10 établissements, les activités de recherche impliquent plusieurs milliers de personnes : 3000 professeures et professeurs et leurs équipes d'étudiantes et étudiants (26700 aux cycles supérieurs à l'automne 2022), de professionnelles et professionnels de recherche, avec leurs gestionnaires et personnels administratifs, etc. En s'engageant dans la recherche fondamentale et appliquée, et souvent

dans des secteurs scientifiques, technologiques et sociaux d'intérêt pour le Québec, ces personnes créent de nouveaux savoirs, essentiels pour renforcer la compétitivité et la transition de nos économies et le bien-être de nos sociétés.

Au fil des décennies, les établissements de l'UQ ont su développer des créneaux de recherche originaux, souvent en collaboration avec d'autres chercheuses et chercheurs d'autres pays, de même qu'en lien étroit avec la réalité de leurs milieux territoriaux ou professionnels.

Dans le réseau de l'UQ, les chercheuses et chercheurs innovent, en étudiant de nouvelles thématiques scientifiques cruciales pour les communautés qui composent le Canada et qui le font rayonner sur la scène internationale. Elles et ils excellent dans des domaines comme :

- L'érosion côtière et les changements climatiques;
- La prévention du suicide dans les communautés nordiques;
- L'intelligence artificielle dans le secteur minier ou au service de la santé;
- La mise en valeur des produits dérivés du bois;
- Les matériaux et les technologies pour la transition énergétique;
- L'économie circulaire;
- Les savoirs autochtones, femmes et gouvernance;
- Les soins de santé en milieu rural;
- Le numérique en éducation;
- La gestion du carbone forestier;
- Etc.

Soulignons que la recherche est fortement maillée avec les programmes de formation, contribuant à maintenir ceux-ci à la fine pointe des savoirs actuels. De même, les chercheuses et chercheurs sont invités à diffuser vers les milieux de pratique pour renforcer la réappropriation des résultats de recherche, un autre type de réalisation important. L'UQ soutient ce travail en s'associant à La Conversation, un média en ligne d'information et d'analyse de l'actualité indépendant qui publie des articles grand public. Durant l'année 2022-2023, 194 articles ont été publiés par des membres du réseau de l'UQ, pour un total de 2506238 vues.

De plus, le transfert vers les milieux de pratiques est accéléré du fait même de l'approche collaborative qui est inscrite au sein de la mission de recherche et de création du réseau de l'UQ. Au fil des décennies, les établissements ont développé des créneaux de recherche novateurs qui génèrent des connaissances devenues stratégiques pour le développement du Québec. Ces connaissances ont été développées avec de multiples organisations publiques, privées ou communautaires. Par exemple, dans les seuls domaines de la santé et des services sociaux, ce sont 116 agences et organisations gouvernementales, 117 sociétés privées et plus de 120 fondations et organisations à but non lucratif qui sont ou ont été, depuis 2011, des partenaires de la recherche hébergée à l'UQ.

L'excellence de leurs travaux est reconnue, entre autres, par la qualité de leurs publications scientifiques diffusées mondialement et par l'obtention d'octrois lors des concours d'organismes subventionnaires québécois et fédéraux. Selon les données de l'ACPAU pour 2021-2022⁴:

- Au Canada, le réseau de l'UQ se classe au premier rang des universités sans faculté de médecine pour son volume de recherche (354,2 M\$);

⁴ IFUC (ACPAU); compilation DRI-UQ, septembre 2021 (incluant le financement des entités non consolidées) – Dernières données au moment de la rédaction du présent rapport.

- Au Québec, le réseau obtient 14,9 % de tous les financements octroyés pour la recherche scientifique⁵, mais 18,4% du CRSNG et 23,7% du CRSH. Le réseau obtient 24,6 % du soutien provincial octroyé.⁶

De plus, selon les données de *Research Infosource*⁷ pour les classements établis en 2022 sur la base des données de 2021 :

- Neuf des dix établissements du réseau se classent parmi les cinquante meilleures universités canadiennes concernant le financement de la recherche subventionnée;
- La TÉLUQ, l'UQTR et l'UQAT se classent respectivement au 1^{er}, 2^e et 4^e rang des universités canadiennes ayant connu la plus forte augmentation proportionnelle de leurs revenus de recherche (+48,9 %, +32,4 % et +25,9 %);
- L'INRS se classe au 1^{er} rang des universités canadiennes sur le plan de l'intensité de recherche, mesurée selon le financement moyen détenu par étudiant gradué et, au deuxième rang, en termes de financement détenu par professeur, tous juste derrière l'Université de Toronto. L'UQAM se classe, quant à elle, au 6^e rang à ce dernier chapitre;
- L'UQAR, l'UQAT l'UQAC et l'UQTR se classent respectivement aux quatre premiers rangs sur le plan de l'intensité de recherche (mesurée par le financement moyen détenu par professeur) parmi les universités canadiennes offrant principalement des programmes de premier cycle.

⁵ Les financements totaux incluent ceux octroyés pour la recherche menée en contexte hospitalier et en facultés de médecine dont ne peuvent se prévaloir les établissements de l'Université du Québec.

⁶ Concerne l'ensemble des ministères et organismes provinciaux incluant le FRQ.

⁷ <https://researchinfosource.com/top-50-research-universities/2022>

4 RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Les universités sont soumises à de nombreux enjeux. Elles doivent poursuivre leur mission d'enseignement, de recherche et de services aux collectivités tout en transformant des pratiques, en adaptant des services, voire en en ajoutant de nouveaux en réponse aux nouvelles réalités et attentes. L'équipe réseau, qui anime le modèle en réseau de l'UQ, permet d'augmenter les capacités des 10 établissements du réseau pour trouver des réponses adaptées à ces enjeux. Entre autres, ses spécialistes animent les échanges sur des défis émergents pour coconstruire des consensus entre les établissements, élaborent des propositions et portent des initiatives structurantes rassemblant les forces et, enfin, assurent des représentations pour faire valoir leurs réalités et leur mission spécifique d'accessibilité auprès d'intervenants concernés.

La planification stratégique 2024-2028 de l'UQ est en cours d'élaboration, de concert par les 10 cheffes et chefs d'établissement, le président et la haute direction de l'UQ. Le document final devrait être adopté en décembre prochain. L'exercice en cours permet déjà de dégager des consensus solides sur les grands enjeux et les orientations prioritaires sur lesquels investir dans les prochaines années. Des actions collectives ont également été ciblées, qui seraient portées dans les établissements de façon concertée, sous le leadership de l'équipe réseau de l'UQ.

4.1 PRIORITES DE DEVELOPPEMENT – EN 2023-2024

Parmi les nombreuses priorités de développement, trois sont présentées ici. Elles répondent à des enjeux de société criants, et elles font consensus de la part des hauts dirigeants et dirigeants des 10 établissements du réseau de l'UQ.

Priorité 1 : Programmes réseau en santé

Afin de répondre aux besoins criants de professionnelles et professionnels qualifiés, le réseau de l'UQ vise à développer des programmes de formation dans les domaines de la santé et des services sociaux, dont un programme de médecine et un programme de pharmacie. Ces programmes s'ajouteront à ceux déjà dispensés dans le réseau de l'UQ et qui, ensemble, accueillent pratiquement le tiers (30 %) des personnes étudiantes inscrites en santé dans une université québécoise. Ces développements misent notamment sur la capacité en recherche de 800 membres du corps professoral, dont près de 300 collaborant déjà au sein du RISUQ.

Ce grand projet est novateur parce qu'il répondra à plusieurs besoins criants. Ces programmes en santé et en médecine inviteront à repenser le rôle des médecins dans l'offre de soins et de services, particulièrement en première ligne pour les régions rurales, les zones urbaines vulnérables et les communautés autochtones. Le projet est aussi novateur parce qu'il sera offert en réseau, en misant sur l'interdisciplinarité, avec le but explicite de former des «championnes et des champions» de la collaboration interprofessionnelle. Enfin, il est aussi novateur parce que nos étudiantes et étudiants habitent et se forment sur tout le territoire du Québec.

Priorité 2 : Logements étudiants abordables

Le logement étudiant n'est pas épargné par la pénurie actuelle au Québec. Par l'entremise de la Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ), l'UQ construit et opère des résidences étudiantes. Les établissements du réseau ont également des projets permettant d'aider leur population étudiante à se loger et ainsi faciliter l'accès à l'enseignement supérieur. Des démarches auprès d'instances

gouvernementales sont nécessaires afin d'augmenter la capacité de loger les étudiantes et étudiants et ainsi aider les établissements à réaliser leur mission. En ce sens, un portrait des besoins de tous les établissements du réseau a été effectué et un projet structurant de 3500 unités a été soumis afin de répondre aux besoins en logement de l'ensemble de la population étudiante du réseau.

Priorité 3 : Politique québécoise de financement des universités (PQFU)

Le Québec s'est doté de son propre modèle en enseignement supérieur. Les gouvernements successifs ont appuyé le principe fondamental de l'accessibilité en limitant les frais de scolarité et en soutenant les universités avec une politique de financement stable. Alors que les pressions sont de plus en plus importantes sur les institutions, l'exercice actuel de révision de la PQFU est crucial pour reconduire ce principe, surtout pour le réseau de l'UQ qui a reçu le mandat d'accessibilité dès sa création. L'UQ se positionne donc comme un partenaire de premier plan du gouvernement dans l'atteinte des objectifs de la révision actuelle de la PQFU, soit de rehausser le taux de diplomation de la population, de répondre aux enjeux de main-d'œuvre et de formation, de contribuer au développement tous azimuts du Québec, de promouvoir la langue française et d'optimiser la reddition de compte des universités.

Le [mémoire](#) soumis à la consultation du MES expose la problématique du sous-financement structurel du réseau qui affecte son potentiel à répondre aux enjeux du Québec et entrave le déploiement de sa pleine mission universitaire sur tout le territoire québécois. Pour que le réseau de l'UQ puisse maintenir sa mission d'accessibilité, il importe de combler cet écart de 100 M\$ par année. Un tel investissement permettra de dégager les marges de manœuvre nécessaires pour attirer et soutenir adéquatement une population étudiante diversifiée et un corps professoral de haut niveau, deux piliers essentiels pour contribuer à l'accessibilité et la réussite académique. Cet engagement collectif des établissements du réseau démontre le robuste potentiel de l'UQ d'assumer son rôle de chef de file en enseignement supérieur et d'appuyer le gouvernement, à titre de grand réseau public francophone, dans le développement de solutions innovantes aux défis auxquels la société québécoise fait face.

4.2 ORIENTATIONS EN LIEN AVEC LA POLITIQUE DE FINANCEMENT DU MES

Plusieurs orientations stratégiques et actions collectives inscrites dans la planification stratégique de l'UQ, qui sera adoptée prochainement, répondent aux quatre orientations de la politique de financement, soit : accessibilité et réussite; besoin de la société et ouverture sur le monde; recherche et création; et performance des universités et efficience du système. Comme décrites précédemment, certaines de ces actions collectives sont à l'étape de projet, d'autres déjà en cours. Mais toutes impliqueront plusieurs établissements du réseau, et même d'autres acteurs en enseignement supérieur.

4.2.1 L'accessibilité et la réussite

Dans les dernières années, l'équipe de l'UQ a proposé plusieurs grandes initiatives sur ces deux enjeux cruciaux. Le MES a reconnu leur caractère innovant et accordé un soutien financier pour quelques années. Coordinées de l'équipe réseau, ces initiatives sont souvent déployées dans l'ensemble du milieu de l'enseignement supérieur. L'UQ entend poursuivre ce travail et affirmer son leadership entre autres en améliorant l'attractivité de l'offre en formation, en recherche et en création, cette offre étant ancrée sur une connaissance approfondie des nouvelles réalités des communautés universitaires. Pour ce faire, citons quelques grandes actions collectives soutenues par l'équipe réseau :

- Élargir l'accessibilité à l'enseignement supérieur par les reconnaissances d'acquis, de compétences et de cours. Préparation d'un dossier d'opportunité pour un outil de soutien à l'analyse des équivalences de cours et actualisation du plan de travail du Groupe de reconnaissance des acquis et des compétences (GRAC) et de la CoP en RAC; dispositif d'aide à l'évaluation des relevés de notes et des diplômes internationaux.
- Contribuer à l'accessibilité aux études supérieures des Premiers Peuples. Le réseau de l'UQ accueille plus de la moitié de la population étudiante autochtone inscrite dans un programme universitaire québécois. Forte de l'expertise et des relations développées depuis des décennies avec des membres des Premières Nations et des Inuit, l'UQ accompagnera les organismes et les leaders autochtones dans leur projet d'augmenter l'accessibilité de l'enseignement supérieur à leur population et de créer leur propre institution universitaire.
- Explorer la faisabilité de mettre sur pied une structure d'accompagnement pour l'accompagnement et le soutien à la réussite de la population étudiante aux parcours atypiques. Cette population est majoritaire à l'UQ : étudiantes et étudiants de première génération (49 %); retour aux études; à temps partiel; étudiantes et étudiants – parents; personnes autochtones, etc.
- Suivre l'évolution des besoins de la population étudiante en fonction de sa diversité croissante. Organisation de deux activités (hiver 24) de présentation des résultats des travaux menés dans le cadre de l'Initiative réseau sur la population étudiante (IRPÉE) et de réflexion sur les suites possibles en regard des modalités d'offre de formation et de services à privilégier pour répondre aux besoins et aspirations de la population étudiante.
- Mettre en œuvre des initiatives stratégiques répondant aux priorités du Québec. L'UQ assume le leadership de trois grandes initiatives nourrissant tout l'écosystème de l'enseignement supérieur. L'équipe réseau mènera des activités et démarches pour pérenniser les activités de l'ISMÉES et de l'ORES, ainsi que diverses enquêtes réalisées par la DRI. La connaissance de la situation des étudiantes et étudiants après l'obtention de leur diplôme s'avère aussi stratégique pour comprendre les besoins de formation et la mobilité des travailleurs qualifiés. La DRI de l'UQ a mené des analyses sur les données des établissements du réseau pour l'enquête La Relance à l'université, en collaboration avec le MES. Les résultats montrent le rôle fondamental d'ancrage que jouent les universités dans les territoires auprès de ces travailleurs qualifiés qui sont requis dans une diversité de domaines, et ce, dans toutes les régions du Québec. Le MES a procédé à une nouvelle enquête auprès des personnes diplômées de baccalauréat et de maîtrise. De nouvelles analyses seront effectuées par la DRI de l'UQ lorsque les données de l'édition 2023 seront disponibles.

4.2.2 Les besoins de la société et l'ouverture sur le monde

La politique de financement encourage «une collaboration accrue entre les établissements d'enseignement universitaire et les organisations publiques, privées et associatives». L'UQ a toujours misé sur une telle posture et a su développer des manières de faire et des mécanismes originaux pour assurer une écoute et un dialogue continu avec divers acteurs de leurs milieux de proximité : premier Service aux collectivités (UQAM); première chaire municipale avec un conseiller scientifique (UQTR), première école d'études autochtones (UQAT), etc. De plus, comme plus importante université francophone des Amériques, l'UQ souhaite renforcer son leadership aux échelles canadienne et internationale, tout en poursuivant l'internationalisation de ses programmes de formation et de recherche. Dans cette perspective, elle affirme sa position d'université publique et de partenaire de choix pour le Québec.

Plusieurs actions collectives seront portées par l'équipe réseau, qui touchent diverses composantes de la vie des universités : formation, collaboration, service aux collectivités.

- Intensifier et diversifier les collaborations au sein de l'UQ, notamment en formation continue. La direction des études, de la formation et du développement académique soutient un Comité de la formation continue depuis 2021 qui rassemble les 10 responsables de la FC des établissements. Ensemble, ils prévoient trois réalisations : la définition d'un cadre de collaboration UQ en formation continue non créditée, le développement d'une forme de reconnaissance commune ou harmonisée au sein du réseau de l'UQ, et la création d'une image et possiblement d'une vitrine numérique pour faire la promotion en réseau de l'offre de formation continue disponible.
- Accroître notre influence et notre rayonnement en tant que plus grande université francophone des Amériques. Les 10 établissements du réseau se concertent pour promouvoir le réseau comme destination de choix pour réaliser un projet de stage, d'étude, de recherche ou de recherche-crédation. Grâce à une équipe dédiée à l'UQ, le développement des partenariats en soutien à l'internationalisation des études se poursuivra, notamment auprès de partenaires de Colombie et de France afin de rehausser la visibilité de l'offre des établissements de l'UQ auprès des étudiantes et étudiants de ces deux pays. Plus largement, l'UQ déploiera un projet visant à faciliter la mobilité internationale entrante et sortante. Également, l'équipe de soutien à l'internationalisation poursuivra son soutien aux établissements dans le cadre d'activités de représentation et de recrutement à l'international.
- Établir des collaborations avec les universités des francophonies canadiennes et acadiennes. Sur diverses tribunes et avec divers partenaires (ACFAS, AUF, SARF), l'UQ défend l'accessibilité aux études supérieures et aux carrières scientifiques en français pour toutes les personnes qui en ont le désir; l'accessibilité du savoir scientifique en français à tous les acteurs francophones de la société québécoise, mais également du Canada et du monde; le soutien à la communauté scientifique pour qu'elle soit en mesure de mener des recherches en français. Des rencontres permettant d'explorer des avenues de collaboration seront organisées avec les établissements du réseau et hors Québec.
- Démarrer le projet réseau QG entrepreneuriat étudiant du savoir. Ce projet offre de nouvelles « occasions d'apprentissage » comme suggéré par la politique de financement du MES, ainsi qu'à la 4^e recommandation du rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2023, La géographie de l'enseignement supérieur au Québec) qui incite à créer davantage d'espaces de collaboration pour soutenir l'entrepreneuriat étudiant. Dans un secteur où les ressources ne sont pas mutualisées, le QG entrepreneuriat du savoir soutiendra les personnes-ressources intervenantes en entrepreneuriat du réseau dans leur trajectoire de promotion et de soutien à l'entrepreneuriat; facilitera le partage d'expertise, les synergies, l'entraide et les collaborations entre les établissements du réseau dans le secteur de l'entrepreneuriat. Une des premières activités importantes concerne l'organisation d'un Savoir Affaires secteur maritime, à l'UQAR, planifié en mai 2024.
- Soutenir l'aide à la décision à l'aide de données probantes. La mise sur pied du Réseau national d'observatoires de l'aménagement et du développement durable des territoires constitue un exemple concret où les universités s'engagent dans leur milieu pour soutenir la prise de décision. Cette initiative a été proposée par l'UQ pour déployer les expériences développées dans deux observatoires et pour en créer trois nouveaux. Les expertises présentes dans les cinq universités en région sont ainsi réunies pour répondre aux besoins

des 85 MRC sises hors des grands centres urbains qui devront répondre à de nouvelles exigences du MAMH. La coordination sera assumée par l'UQ.

4.2.3 La recherche et la création

En matière de recherche et création, au cœur de la mission des universités, l'UQ continuera de soutenir les établissements du réseau de diverses façons.

- Identification de créneaux et objets stratégiques distinctifs interétablissements et enjeux actuels pour société québécoise (formation, recherche et création, tout particulièrement dans le domaine de la santé, voir priorité 1). L'UQ offre des ressources d'animation, de représentation, de démarchage et de soutien à la collaboration pour chaque créneau. En particulier, le fonds FODAR soutient la grande initiative réseau «GIR-Forêt» qui entend mettre en place certains consortiums ou initiatives collectives sur des sujets stratégiques (feux de forêt, caribou forestier, biodiversité). Également, la vitalité de la recherche en santé et services sociaux sur l'ensemble du territoire québécois s'avère cruciale pour tenir compte des réalités spécifiques aux territoires dans la résolution des enjeux de santé. De nombreux CISSS sont notamment en forte demande à cet égard. Le RISUQ a déposé au FRQS une demande de financement d'un réseau de recherche sur les Communautés Rurales et Éloignées en Santé (CARES), il a également mis en place un comité sur la Place de la Recherche Intersectorielle sur la Santé et les Services Sociaux en Milieux Éloignés et ruraux (PRISSME).

Par ailleurs, l'UQ a entrepris le déploiement de son «écosystème informationnel de la recherche» dans plusieurs établissements collégiaux et centres collégiaux de transferts technologiques. En plus de soutenir directement les chercheuses et chercheurs dans la recherche de financement et de reconnaissance en recherche, cette initiative permet à ces organisations de développer, gérer et structurer leurs activités de recherche de manière optimale.

4.2.4 La performance des universités et l'efficacité du système

Les systèmes d'information et de traitement des données sont essentiels à la performance des universités. Ils peuvent être des vecteurs d'agilité pour la gestion du réseau. Pour augmenter leurs capacités, les établissements ont choisi de mutualiser leurs ressources pour se doter d'outils innovants, développés et gérés conjointement par la Direction de déclaration et de recensement, la Direction de la recherche institutionnelle et le Centre des Services Communs de l'UQ. L'équipe réseau rassemblant plus de 70 spécialistes investit en continu dans la mise en place et l'actualisation de systèmes d'information, de gestion administrative intégrée, de solutions d'enquêtes ou encore de traitement de données facilitant la gestion et la reddition de compte pour les établissements afin de leur permettre de mettre leurs efforts sur des activités à valeur ajoutée.

Parmi les principales activités partagées sous la responsabilité de l'équipe réseau de l'UQ, mentionnons :

- un système de gestion intégré (SAFIRH);
- un système de gestion des données sur les effectifs étudiants, les programmes et les diplômes;
- un portail permettant de diffuser des tableaux de bord stratégiques sur l'effectif étudiant, sur la recherche et sur le financement;

- des outils relatifs aux règles budgétaires gouvernementales visant d’une part à mettre en valeur les enveloppes de nature compétitive ou, d’autre part, à évaluer les revenus d’activités de formation, de cohortes ou de partenariats;
- un outil de référence pour l’évaluation des relevés de notes et diplômes africains ainsi que la mise en commun de spécimens de relevés de notes;
- des outils statistiques, d’enquête et d’aide à la rédaction pour l’évaluation et le développement des programmes de formation;
- un système de gestion de la documentation des comités et des groupes de travail déclaration des effectifs étudiants au MES;
- la déclaration des financements de la recherche au ministère de l’Économie et de l’Innovation;
- la réalisation des emprunts relatifs aux dépenses du Plan quinquennal des investissements universitaires (PQUIU);
- les achats regroupés de logiciels ou de ressources utilisés à des fins d’enseignement et de recherche;
- la gestion de résidences étudiantes, avec le système CASA.

L’UQ poursuit le développement dans ce secteur en investissant dans des initiatives répondant à des enjeux actuels et en misant sur la mutualisation des ressources et des expertises. Cette approche génère des bénéfices considérables pour l’ensemble du réseau et de la population québécoise.

- **Déclaration de l’information sur l’effectif étudiant au MES (GDEU) :** Assurer la déclaration au nom des établissements du réseau UQ. Suivre et accompagner les développements ministériels quant à la gestion de l’effectif étudiant et déployer les mesures appropriées pour la reddition de compte (tout en limitant les impacts sur les établissements);
- **Déclaration de l’information sur le financement de la recherche (SIRU) au ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie (MEIE) :** Assurer la déclaration au nom des établissements du réseau UQ. Conseiller le MEIE dans le cadre de ses réflexions visant à remplacer le SIRU par une nouvelle solution et défendre les intérêts de l’ensemble du réseau universitaire dans le cadre de ce projet;
- **Pérennisation et évolution des systèmes de gestion administratifs (SAFIRH.2.0.)** pour l’ensemble des établissements du réseau de l’UQ, ainsi que des établissements partenaires. Le système SAFIRH est en cours de migration technologique ce qui permettra une évolution fonctionnelle afin d’appuyer la transformation numérique des processus administratifs des établissements. Ce projet d’envergure augmentera non seulement l’efficacité des établissements du réseau, mais génèrera également des économies substantielles pour ceux-ci;
- **Amélioration de la posture de sécurité des actifs informationnels communs** gérés par le Centre de services communs (CSC). Le CSC apporte une attention toute particulière à la conformité et l’atteinte des objectifs fixés par la *Directive gouvernementale sur la sécurité de l’information*, découlant de la LGRI, et à laquelle les ministères et organismes doivent se soumettre. La mise en œuvre du *Programme de rehaussement en cybersécurité* (PRC) offre également une opportunité d’accélérer le rehaussement de la posture de sécurité à travers différentes initiatives de mutualisation. L’équipe du CSC a priorisé les travaux associés aux initiatives du PRC 22-23 approuvées par le MCN;

- **Projet d'Incubateur EDI mené par le CSC :** Gestion des changements numériques et organisationnels associée aux modifications requises dans deux actifs informationnels partagés par les établissements du réseau UQ afin de créer un environnement respectueux de l'expression de genre et du prénom usuel des membres des communautés étudiantes et du personnel de l'UQ;
- **Mandataire du financement et responsable de la gestion d'un projet pour les 19 universités québécoises** dont l'objectif est la mise en place d'un programme formel et d'une solution intégrée de gestion de la sécurité de l'information financé par le MES;
- **Centre d'expertise en sécurité de l'information (CESI) est une offre de services partagée en sécurité de l'information offerte aux établissements.** En réponse aux besoins collectifs exprimés et appuyés de façon unanime par tous les établissements du réseau de l'UQ, le CSC a mis sur pied le CESI; une initiative d'offre de services partagés en sécurité de l'information qui regroupe des experts en sécurité dédiés à soutenir les équipes TI locales d'établissements d'enseignement supérieur pour rehausser et accélérer la protection des informations et des données, autant de la recherche que celles des personnes étudiantes et employées œuvrant au sein du milieu universitaire. L'offre de services du CESI propose des services de veille, d'accompagnement, de formation et de sensibilisation au bénéfice de tous les établissements et s'inscrit en complémentarité aux nombreuses initiatives provinciales et fédérales relatives à la sécurité de l'information, dont le Centre opérationnel de cyberdéfense de l'éducation (COCD MES/MEQ), partie prenante du Centre gouvernemental de cyberdéfense (CGCD) du Conseil du trésor. Ce projet pilote démarré en 2021 a déjà démontré des bénéfices concrets et établit sa crédibilité dans l'écosystème québécois. Le CESI soutient également les centres d'expertises des Cégeps, ainsi que celui des Centres de services scolaires présentement en démarrage.
- **Infonuagique privé :** Le réseau de l'UQ maintient une infrastructure technologique partagée favorisant la mise en communs des ressources en technologies de l'information et en ressources informationnelles. Elle permet d'offrir un ensemble d'applications en mode service (« SAAS »). Cette infrastructure est à la fois performante, résiliente et sécuritaire.
- **Refonte du système d'inventaire et de gestion des projets de recherche :** Le système IFR, originalement développé en 2005-2006, est en cours de révision complète (architecture, technologies de développement, sécurité, infrastructures logicielles, interface, fonctionnalités, etc.). Ces travaux majeurs qui mèneront au déploiement, en 2024, du système Iris qui apportera notamment une expérience utilisateur grandement améliorée, optimisera les processus de gestion des projets de recherche et facilitera grandement l'exploitation de données à des fins opérationnelles et stratégiques. Ce système est utilisé par l'ensemble des établissements du réseau de l'UQ, ainsi que plusieurs Cégeps et CCTT ainsi que deux universités hors UQ.

5 PLAN STRATEGIQUE (2024-2028)

Plan stratégique de l'Université du Québec

2024
2028

Mission

L'Université du Québec œuvre à l'avancement et au rayonnement de la société. Son engagement pour l'accessibilité, en français, à la formation universitaire, à la recherche et à la création, permet aux citoyennes et citoyens de répondre aux défis d'un monde en transformation constante. Depuis sa création en 1968, grâce à son ancrage dans les milieux, elle contribue au développement scientifique, social, culturel et économique des régions du Québec.

Vision

Nous sommes l'Université du Québec. Ensemble, nous formons la plus grande université francophone des Amériques.

Accessible et innovant, notre réseau d'universités bâtit la société de demain. Par la formation, la recherche et la création, nous transformons les vies et le monde.

Sur tout le territoire du Québec, nous sommes le partenaire privilégié des collectivités et des Premiers Peuples.

Enjeux et orientations

Enjeu A

La reconnaissance, la notoriété et la visibilité de l'Université du Québec, ici et ailleurs dans le monde.

Enjeu B

L'agilité en formation, en recherche et en création pour la société de demain.

Enjeu C

La capacité à réaliser la mission de l'Université du Québec.

Orientations

A.1

Accroître notre influence et notre rayonnement en tant que plus grande université francophone des Amériques.

A.2

Affirmer notre position d'université publique et de partenaire de choix pour le Québec.

A.3

Mettre en valeur les collaborations et la cohésion au sein de l'Université du Québec.

B.1

Accroître la capacité d'adaptation aux nouvelles réalités des communautés universitaires.

B.2

Intensifier et diversifier les collaborations au sein de l'Université du Québec.

B.3

Améliorer l'attractivité de l'offre en formation, en recherche et en création.

C.1

Obtenir un financement adéquat à la réalisation de la mission d'accessibilité de l'Université du Québec.

C.2

Accroître l'agilité de la gouvernance et de la gestion du réseau.

C.3

Attirer, développer et retenir les talents.